

Maître d'oeuvre de conception



6 rue de la Prée
22440 Ploufragan
Port : 06.68.84.55.30
Fax : 09 55 97 67 53
archiplan@architectes.org

Maître d'Ouvrage :



IEL
EXPLOITATION
64
41 TER Boulevard
Carnot
22 000 Saint Brieuc

**CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL
DU CAMP D'AUCALEUC
COMMUNE D'AUCALEUC (22003)
CÔTES-D'ARMOR (22)**

Dossier de Permis de Construire

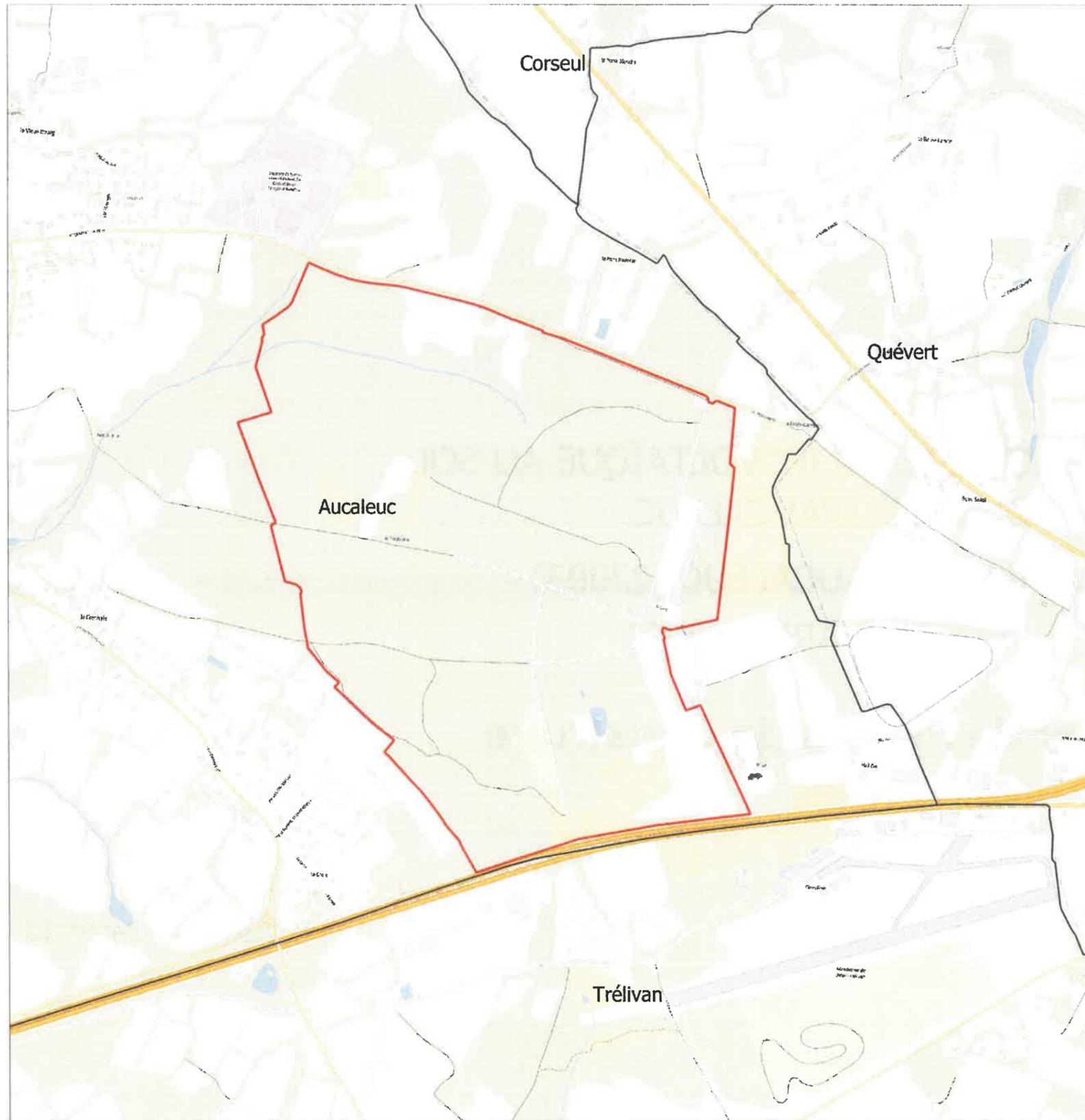
Liste des documents graphiques :

- PC 1. Plan de situation
- PC 2. Plan de masse
- PC 3. Plan en coupe du terrain
- PC 4. Notice paysagère
- PC 5. Plan des façades
- PC 6. Intégration dans le site
- PC 7 & 8. Photos actuelles du site
- PC 11. Etude d'impact

Liste des documents écrits :

CERFA N° 13409* 10

Plan de situation du terrain :



Zone d'implantation potentielle



0 100 200 300 400 m



Maître d'ouvrage:



IEL EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Camot

22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :



6 rue de la Prée
22 440 Ploufragan

06 68 84 55 30
archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE

Commune d'Aucaleuc

Plan de situation

N°: 01/11

12/2022

PC 1

PHOTO AERIENNE (1/10 000ème)



Maître d'ouvrage:



IEL EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Camot

22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :

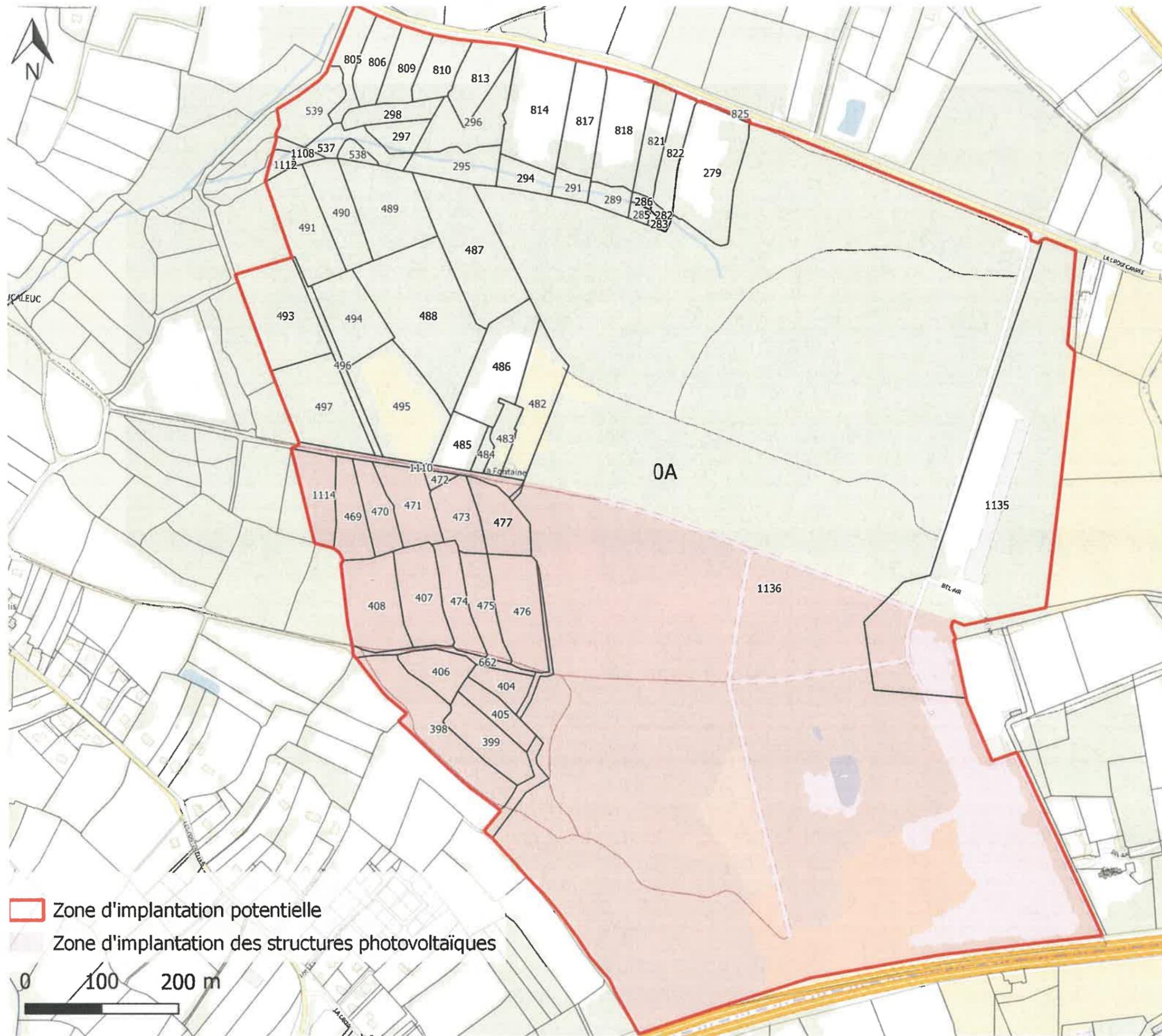


6 rue de la Prée
22 440 Ploufragan

06 66 44 55 30
archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC AUCALEUC (22)	PERMIS DE CONSTRUIRE	N°: 01/11
	Plan de situation	
Commune d'Aucaleuc	12/2022	
	PC 1	

Plan de masse du terrain :



Zone d'implantation potentielle
 Zone d'implantation des structures photovoltaïques

0 100 200 m

Information sur les parcelles :

Section	Numéro	Section	Numéro
A	279	A	486
A	282	A	487
A	283	A	488
A	285	A	489
A	286	A	490
A	289	A	491
A	291	A	493
A	294	A	494
A	295	A	495
A	296	A	496
A	297	A	497
A	298	A	537
A	398	A	538
A	399	A	539
A	404	A	662
A	405	A	805
A	406	A	806
A	407	A	809
A	408	A	810
A	469	A	813
A	470	A	814
A	471	A	817
A	472	A	818
A	473	A	821
A	474	A	822
A	475	A	825
A	476	A	1108
A	477	A	1110
A	482	A	1112
A	483	A	1114
A	484	A	1135
A	485	A	1136

Contenance cadastrale : 988 593m²

Dénomination : La Fontaine

Maître d'ouvrage:

 IEL EXPLOITATION 64
 41 TER Boulevard Carnot
 22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :

 Cabinet d'Architectes
 Ouïsem Mokhtari
 6 rue de la Prée
 22 440 Ploufragan
 06 68 84 55 30
 archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
 AUCALEUC (22)
 PERMIS DE CONSTRUIRE
 Commune d'Aucaleuc
 N°: 02/11
 Plan de masse

12/2022
 PC 2

Plan de masse du projet :



✓ Distance minimale des panneaux par rapport aux limites du terrain = 12m

Légende	
	Zone d'implantation potentielle
	Limite cadastrale
	Clôture
	Raccordement souterrain(20000V)
	Poste de livraison (PDL)
	Citerne incendie
	Poste de transformation
	Voie d'exploitation interne
	Voie d'exploitation externe
	Structures photovoltaïques

Maître d'ouvrage:



IEL EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Carnot

22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :



6 rue de la Prée
22 440 Ploufragan

06 66 64 55 30
archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE

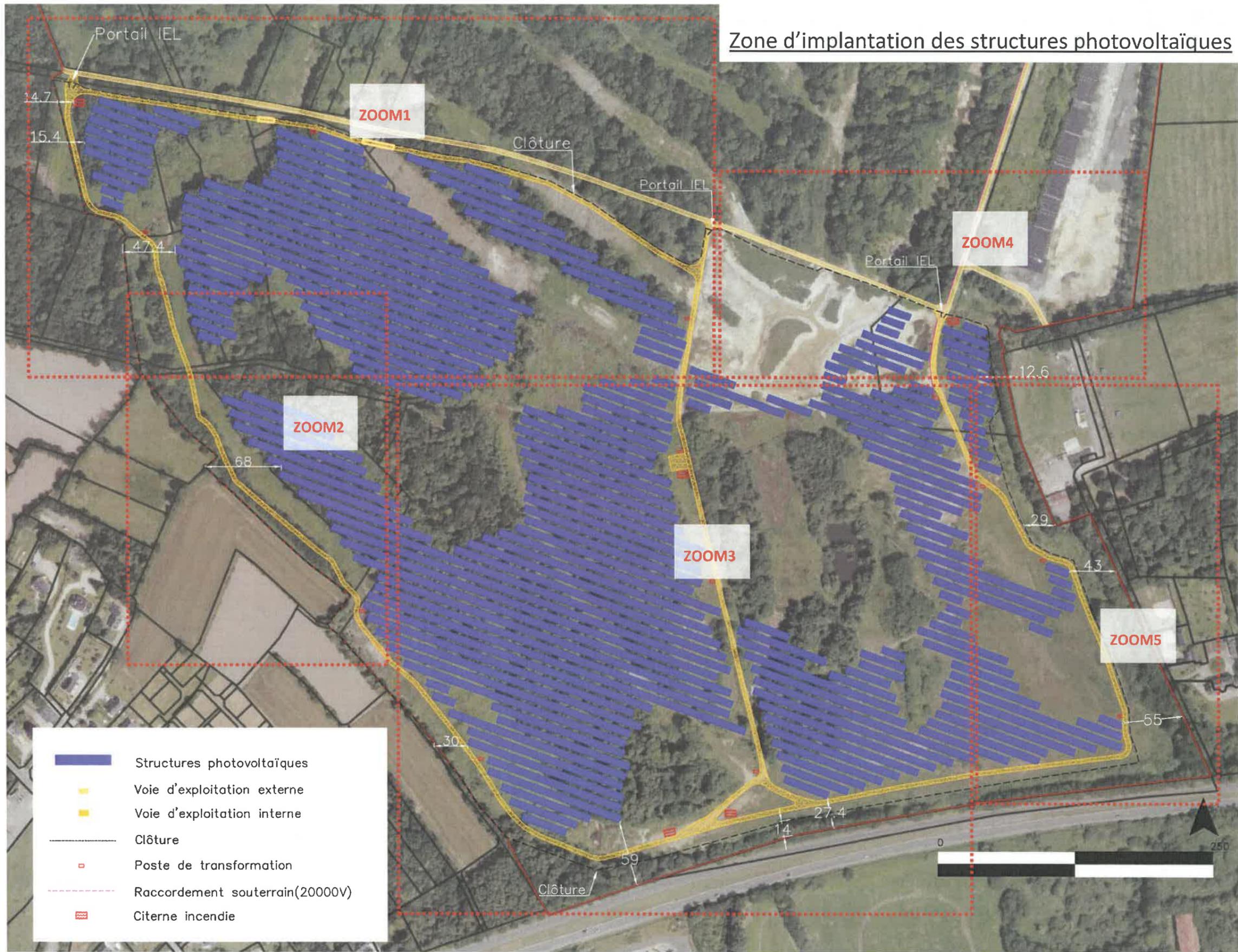
Plan de masse

N°: 02/11

Commune d'Aucaleuc

12/2022

PC 2



Zone d'implantation des structures photovoltaïques

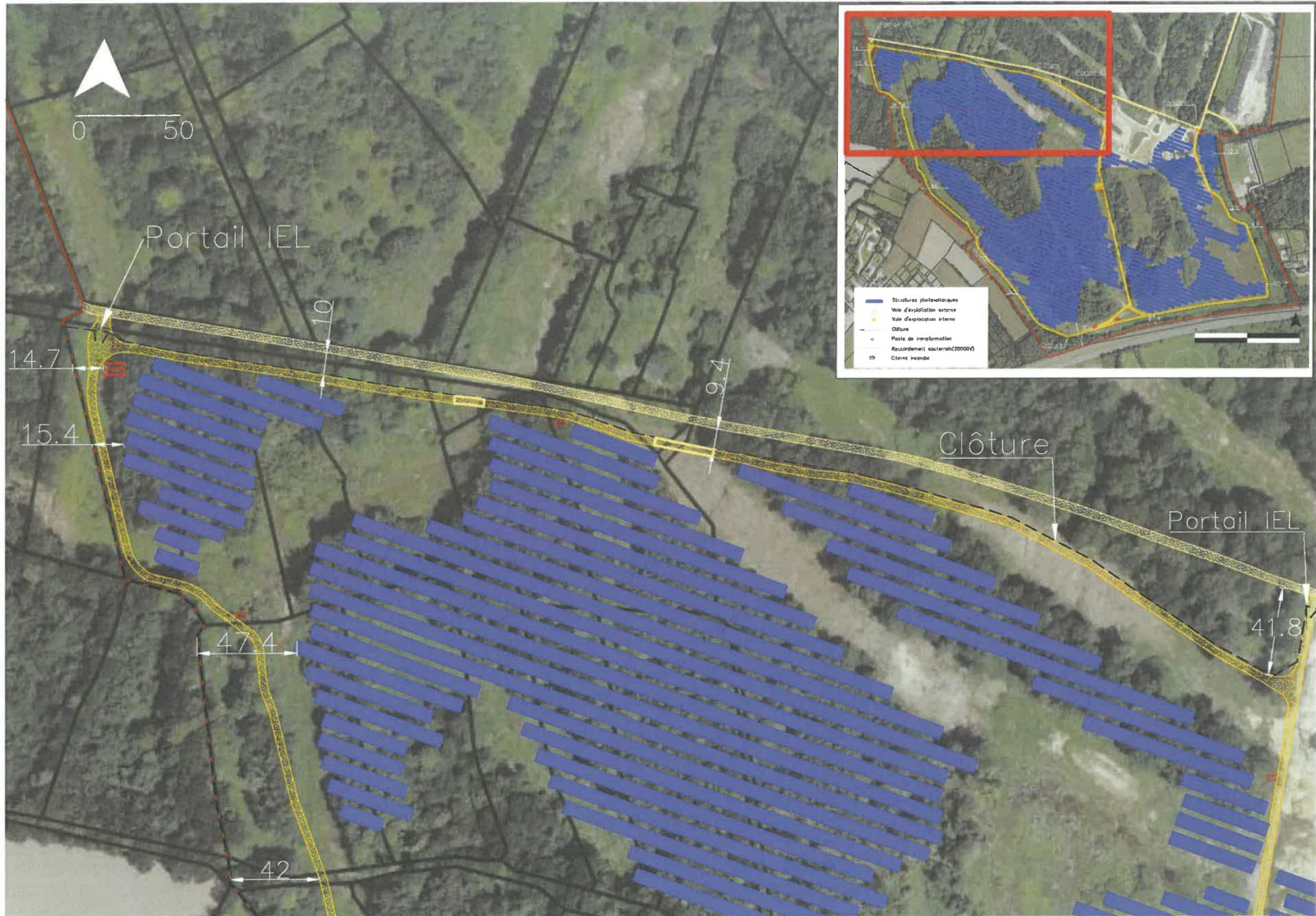
Maître d'ouvrage:
TEL
 EXPLOITATION 64
 41 TER Boulevard Carnot
 22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :
ArchiPlan
 Cabinet d'Architecture
 Quisem Mokhtari
 6 rue de la Prée
 22 440 Ploufragan
 06 68 84 55 30
 archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
 AUCALEUC (22)
PERMIS DE CONSTRUIRE
 Commune d'Aucaleuc
 Plan de masse
 N°: 02/11

12/2022
 PC 2

ZOOM 1 : Partie Nord-Ouest



Maitre d'ouvrage:

 IEL EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Carnot
 22000 Saint-Brieuc

Maitre d'oeuvre :


 Cabinet d'Architecture
 Quisem Mokhtari

6 rue de la Prée
 22 440 Ploufragan
 06 68 84 55 30
 archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC AUCALEUC (22)	PERMIS DE CONSTRUIRE	N°: 02/11
	Commune d'Aucaleuc	Plan de masse

12/2022
 PC 2

ZOOM 2 : Partie Ouest



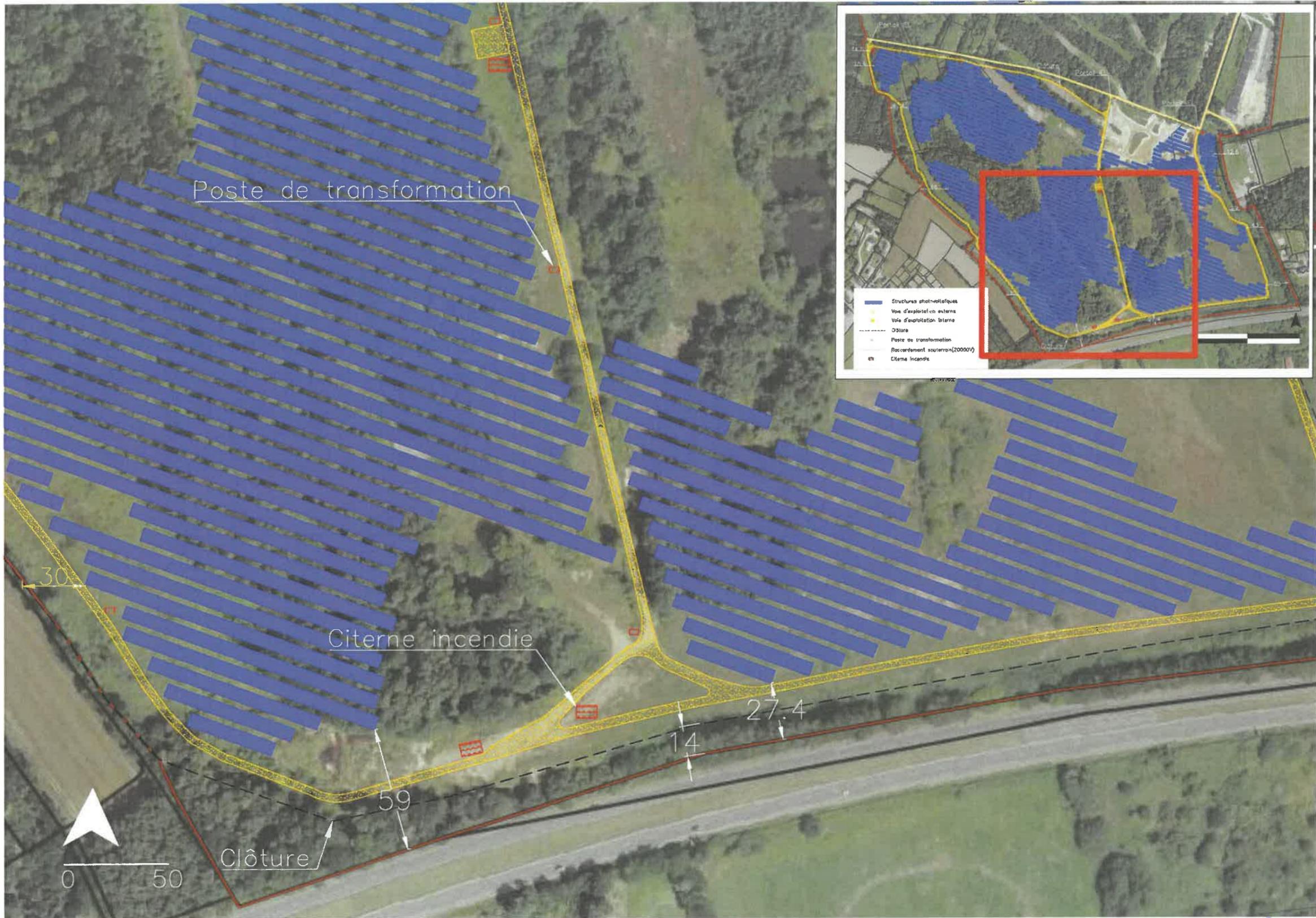
Maitre d'ouvrage:
IEL
 EXPLOITATION 64
 IEL EXPLOITATION 64
 41 TER Boulevard Camot
 22000 Saint-Brieuc

Maitre d'oeuvre :
ArchiPlan
 Cabinet d'Architecture
 Ouisem Mokhtari
 6 rue de la Prée
 22 440 Floufragan
 06 68 84 55 30
 archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC AUCALEUC (22)	PERMIS DE CONSTRUIRE	N°: 02/11
	Commune d'Aucaleuc	Plan de masse

12/2022
 PC 2

ZOOM 3 : Partie centrale



Maître d'ouvrage:



IEL EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Carnot

22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :



6 rue de la Prée
22 440 Ploufragan

06 66 84 55 30
archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE

Plan de masse

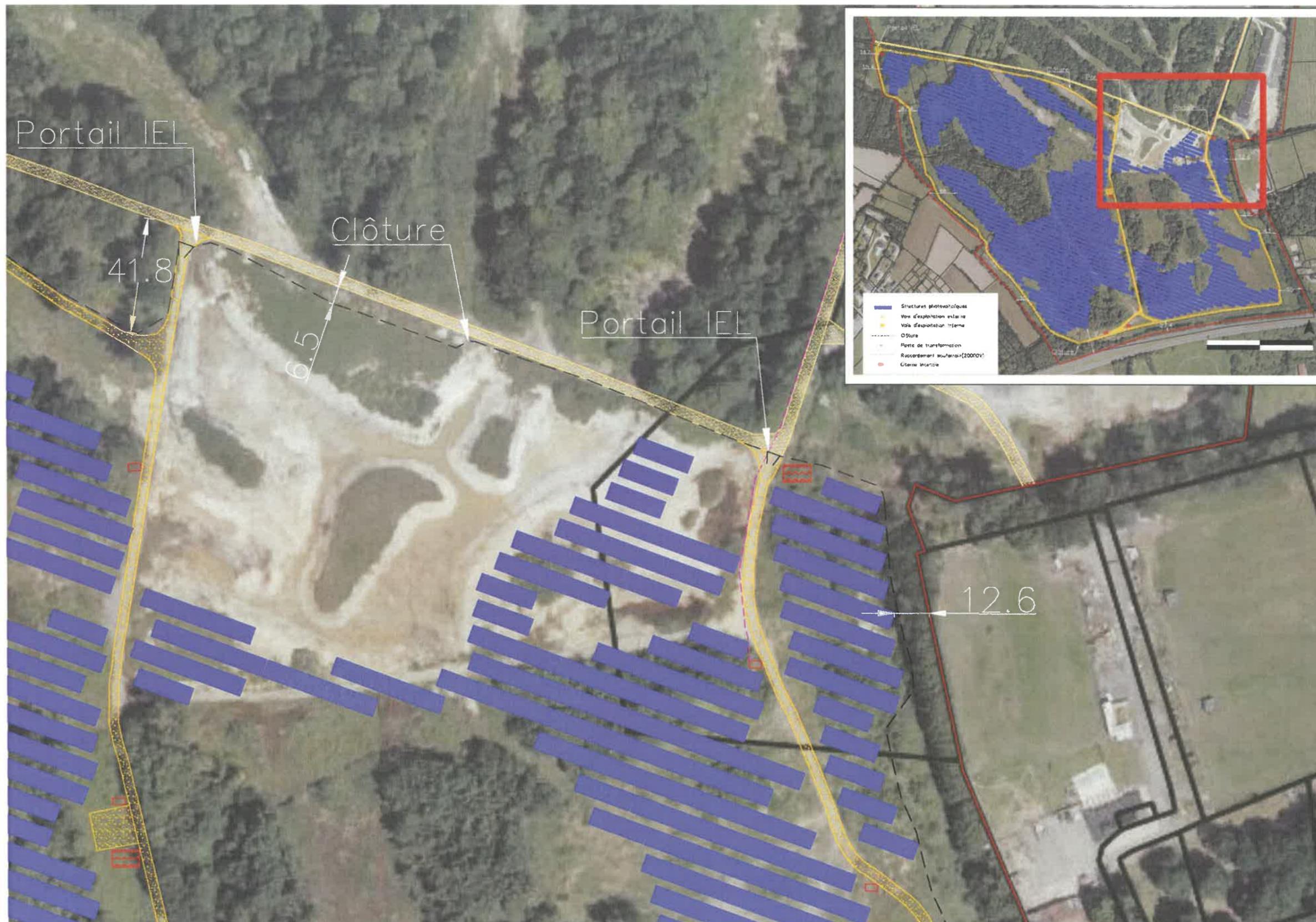
N°: 02/11

Commune d'Aucaleuc

12/2022

PC 2

ZOOM 4 : Partie Nord-Est



Maître d'ouvrage:
IEL
 IEL EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Camot
 22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :

ArchiPlan
 Cabinet d'Architecture
 Oulsem Mokhtari

6 rue de la Prée
 22 440 Ploufragan
 06 60 84 55 30
 archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
 AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE

Plan de masse

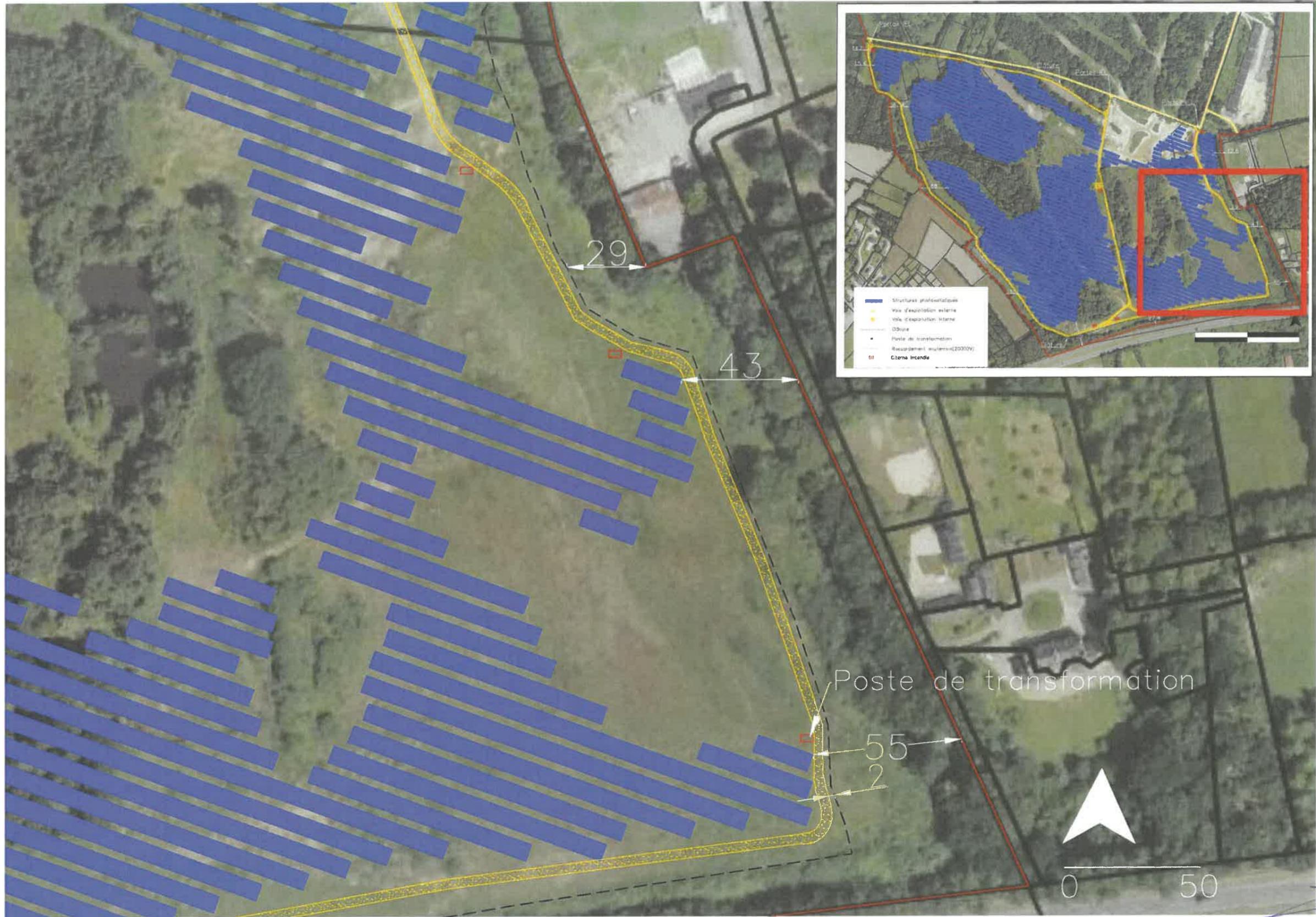
N°: 02/11

Commune d'Aucaleuc

12/2022

PC 2

ZOOM 5 : Partie Sud-Est



Maître d'ouvrage:

 IEL EXPLOITATION 64
 41 TER Boulevard Carnot
 22000 Saint-Brieuc

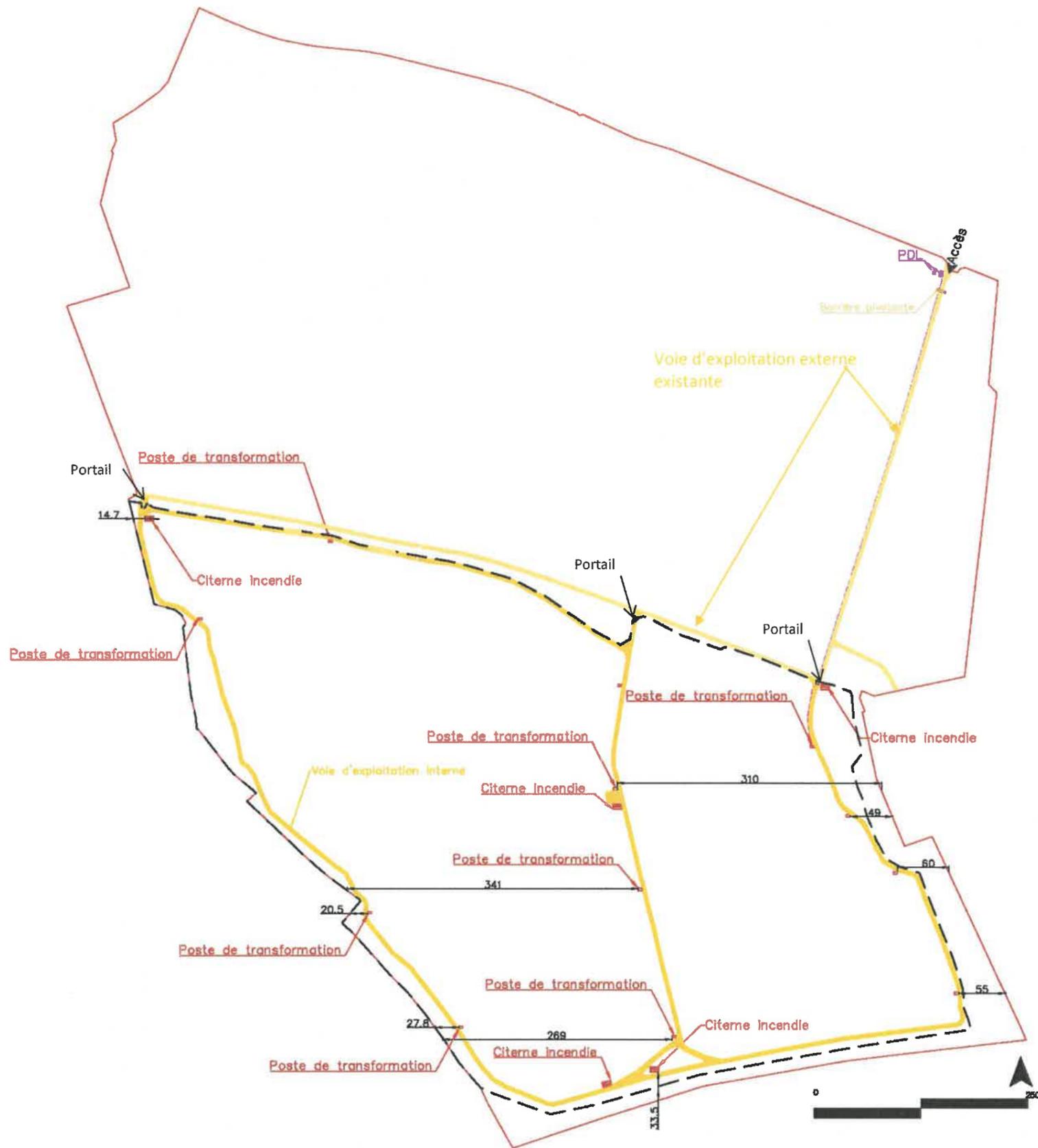
Maître d'oeuvre :

 Cabinet d'Architecture
 Ouisem Mokhtari
 6 rue de la Prée
 22 440 Ploufragan
 06 68 84 55 30
 archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
 AUCALEUC (22)
 PERMIS DE CONSTRUIRE
 Plan de masse
 Commune d'Aucaleuc
 N°: 02/11

12/2022
 PC 2

Plan de masse des postes techniques, voies et clôture



Légende	
	Zone d'implantation potentielle
	Clôture
	Raccordement souterrain(20000V)
	Poste de livraison
	Citerne incendie
	Poste de transformation
	Voie d'exploitation interne
	Voie d'exploitation externe

Maître d'ouvrage:

 IEL EXPLOITATION 64
 41 TER Boulevard Camot
 22000 Saint-Brieuc

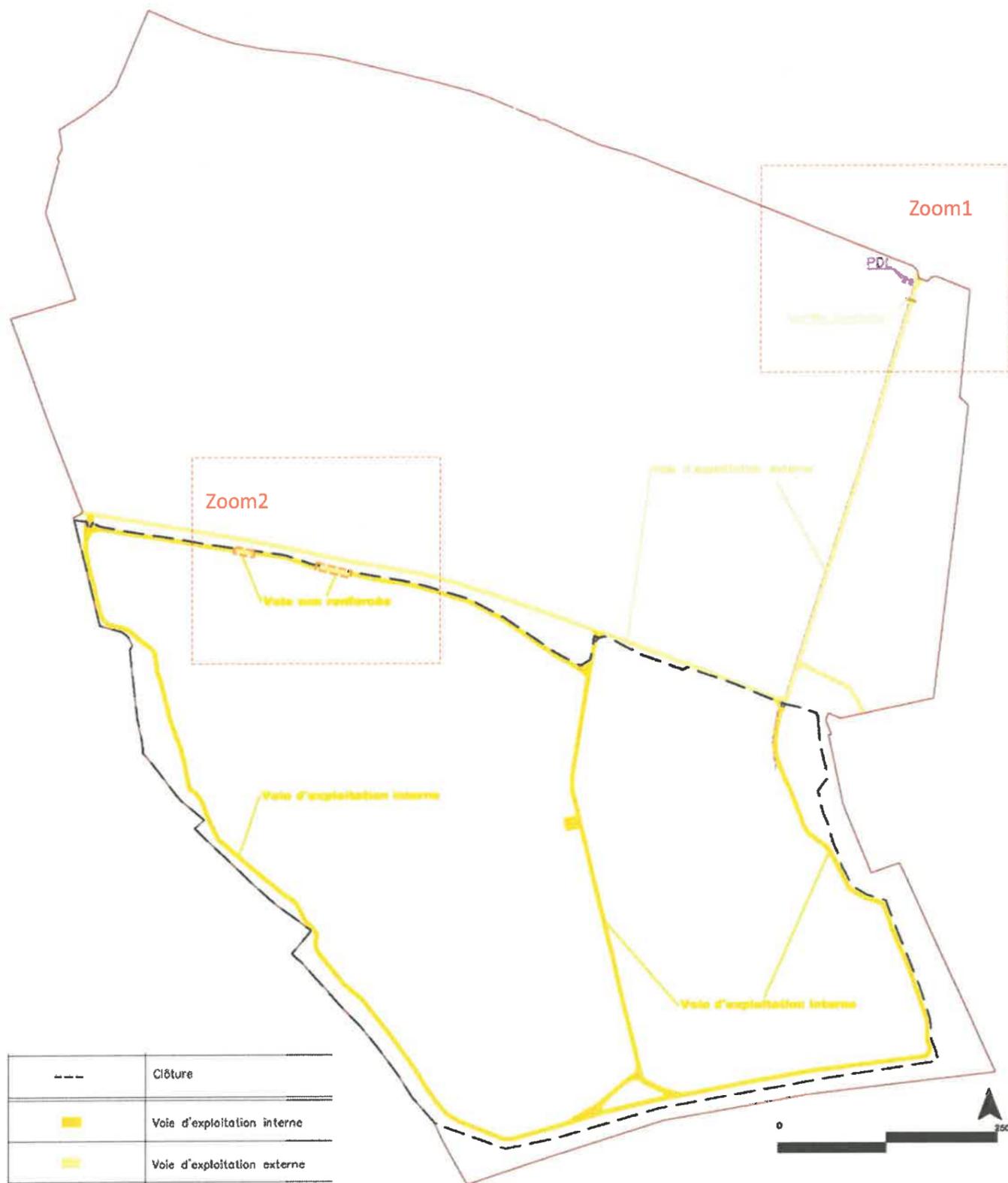
Maître d'oeuvre :

 ArchiPlan
 Cabinet d'Architectes
 Ouïsem Mokhtari
 6 rue de la Prée
 22 440 Ploufragan
 06 68 84 55 30
 archiplan@architectes.org

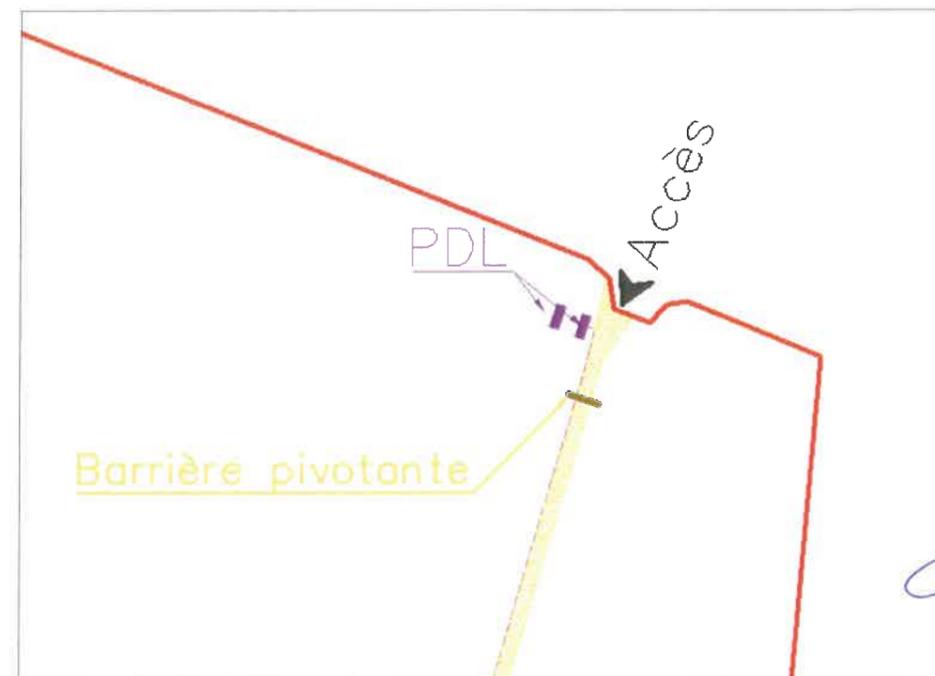
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
 AUCALEUC (22)
 PERMIS DE CONSTRUIRE
 Commune d'Aucaleuc
 N°: 02/11
 Plan de masse

12/2022
 PC 2

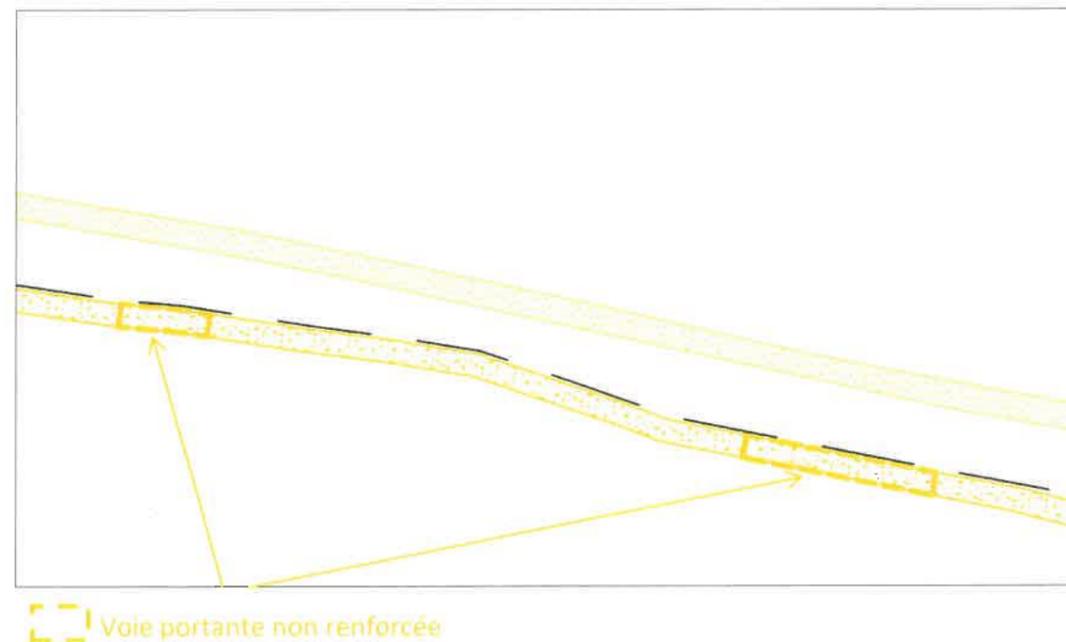
Voies d'exploitation



Zoom1



Zoom2



Maître d'ouvrage:
IEL
 EXPLOITATION 64
 IEL EXPLOITATION 64
 41 TER Boulevard Carnot
 22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :
ArchiPlan
 Cabinet d'Architecture
 Ouisem Mokhtari
 6 rue de la Prée
 22440 Plouragan
 06 68 84 55 30
 archiplan@archiplan.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
 AUCALEUC (22)

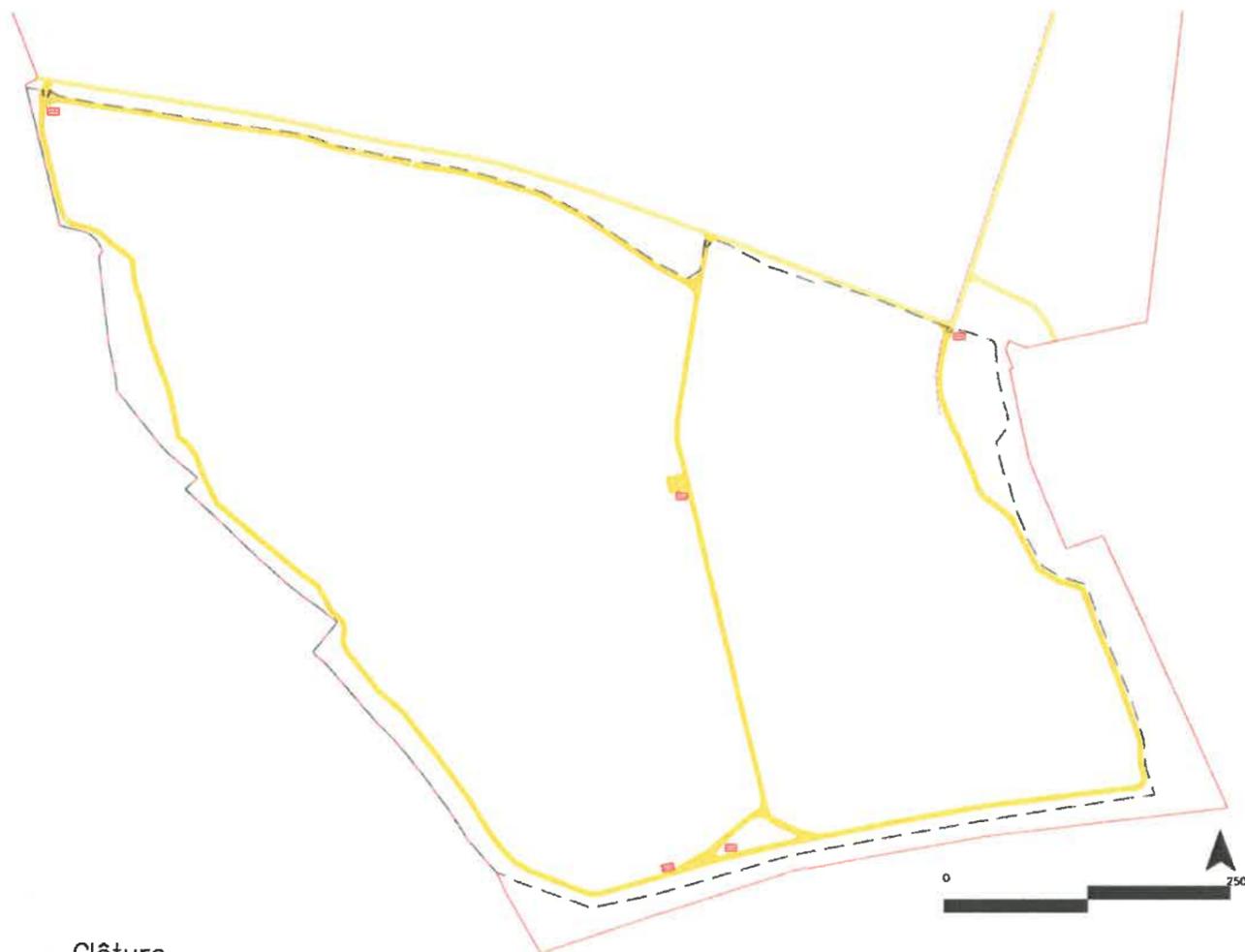
PERMIS DE CONSTRUIRE
 Commune d'Aucaleuc

Plan de masse
 N°: 02/11

12/2022
 PC 2

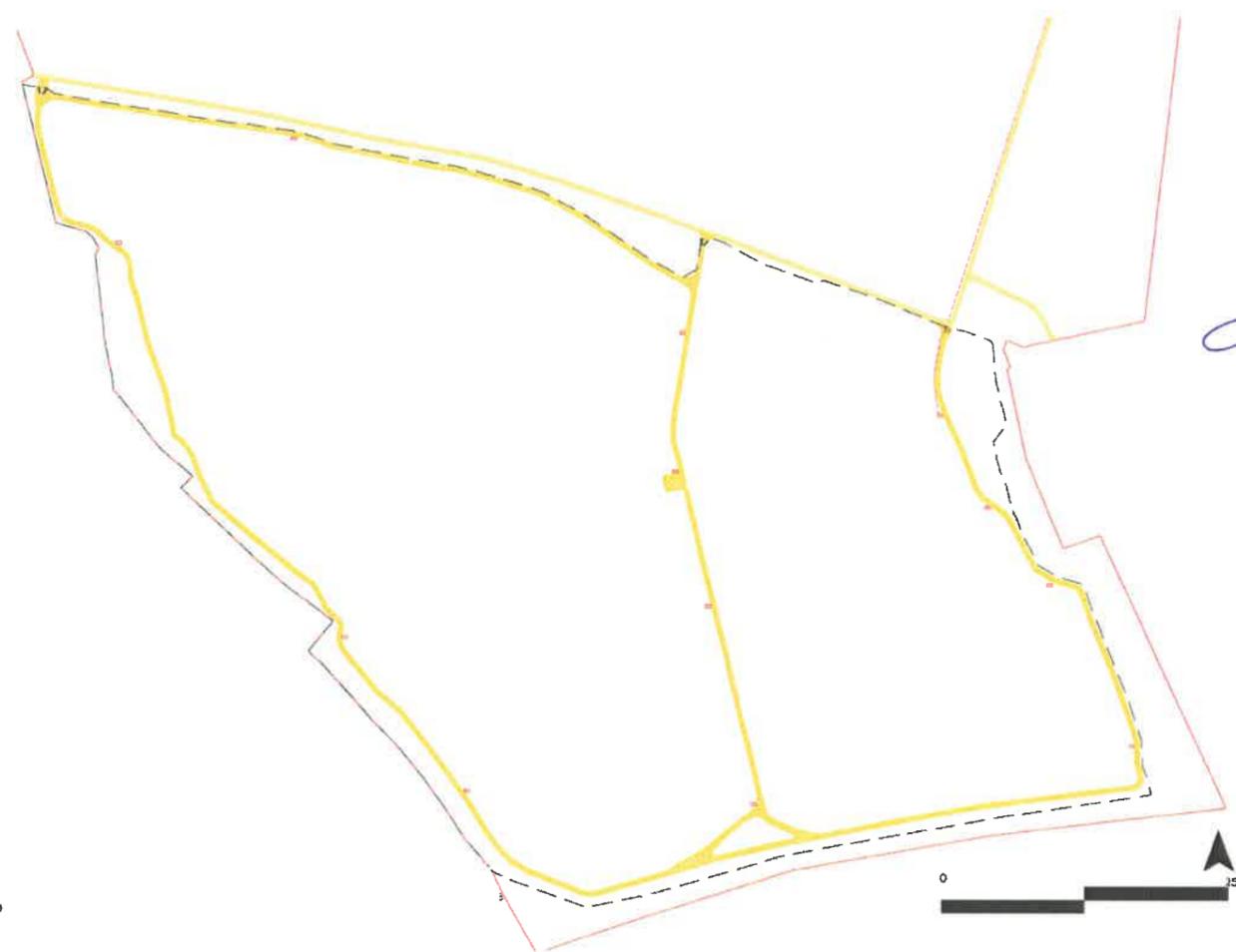
Citernes incendie 60m³

Postes de transformation



- Clôture
- Citerne incendie
- Voie d'exploitation interne

➤ 5 citernes incendie



- Clôture
- Poste de transformation
- Voie d'exploitation interne

➤ 12 postes de transformation

Maître d'ouvrage:



IEL EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Carnot

22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :



6 rue de la Prée

22 440 Ploufragan

06 68 84 55 30

archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE

Plan de masse

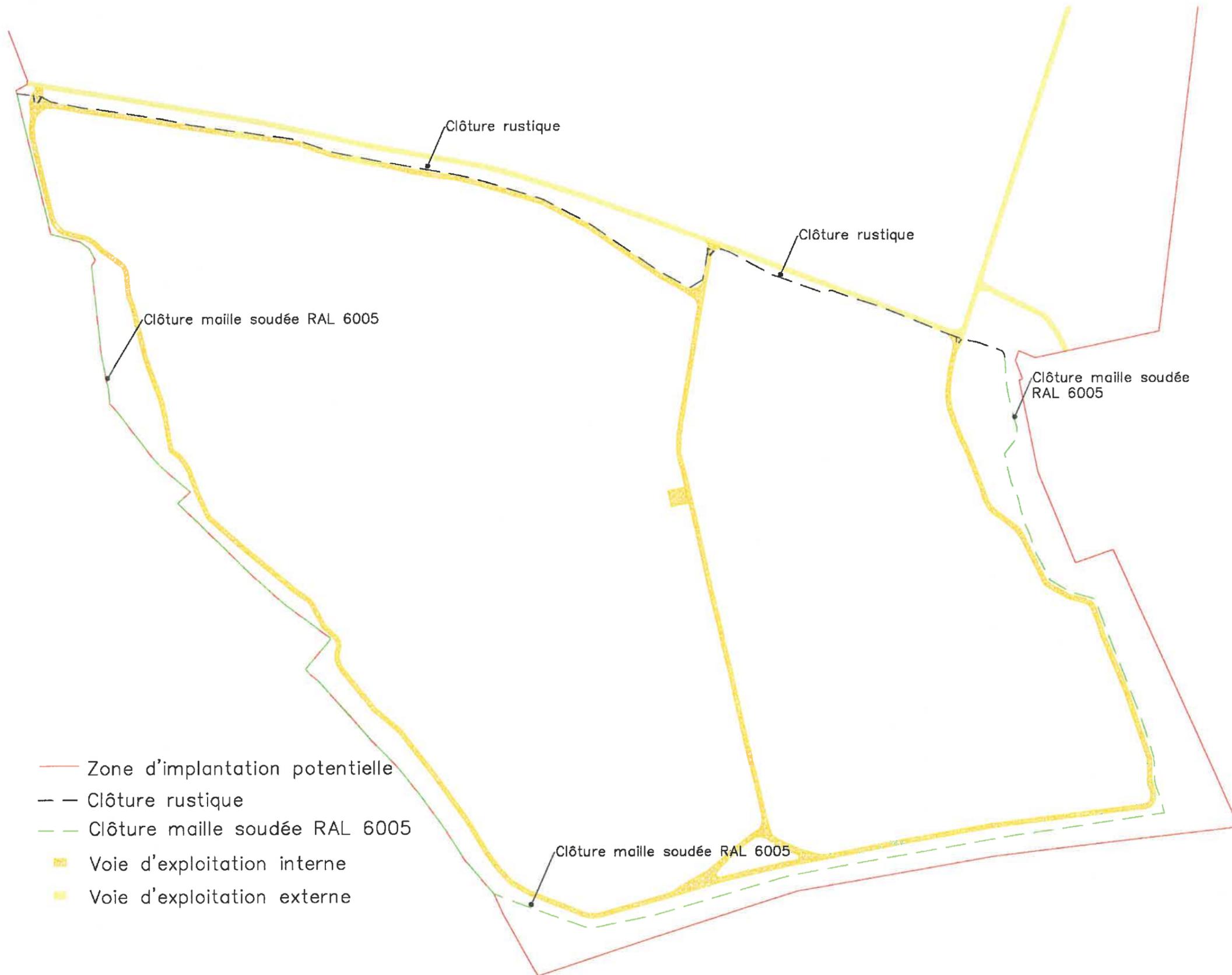
N°: 02/11

Commune d'Aucaleuc

12/2022

PC 2

Clôture



- Zone d'implantation potentielle
- - Clôture rustique
- - Clôture maille soudée RAL 6005
- Voie d'exploitation interne
- Voie d'exploitation externe

Maître d'ouvrage:



IEL EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Carnot

22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :



6 rue de la Prée
22440 Ploufragan

06 68 84 55 30
archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC AUCALEUC (22)	PERMIS DE CONSTRUIRE	N°: 02/11
	Commune d'Aucaleuc	Plan de masse

12/2022

PC 2

Plan en coupe A-A' du terrain et de la construction :



Maître d'ouvrage:



IEL EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Camot

22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :

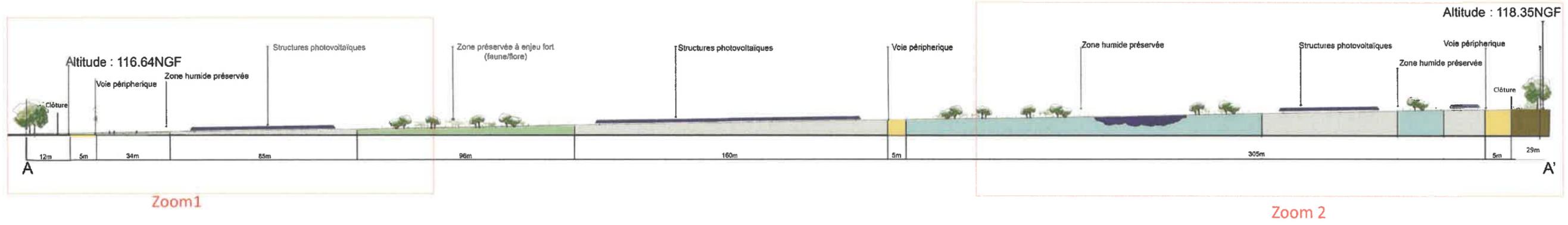


6 rue de la Prée

22 440 Pipufragan

06 88 84 55 30

archiplan@architectes.org

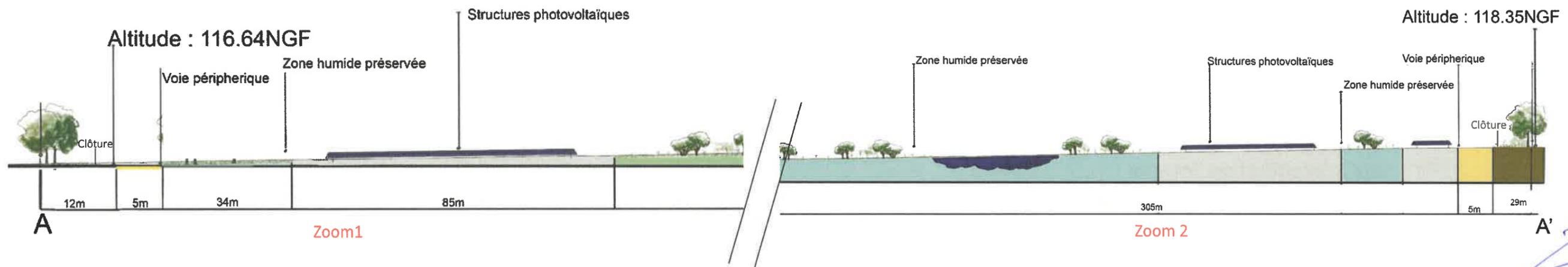


Zoom 1

Zoom 2

Partie Ouest

Partie Est



Zoom 1

Zoom 2

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC

AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE

Commune d'Aucaleuc

Plan en coupe

N°: 03/11

12/2022

PC 3

Plan en coupe B-B' du terrain et de la construction :



Maître d'ouvrage:



IEL EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Carnot

22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :

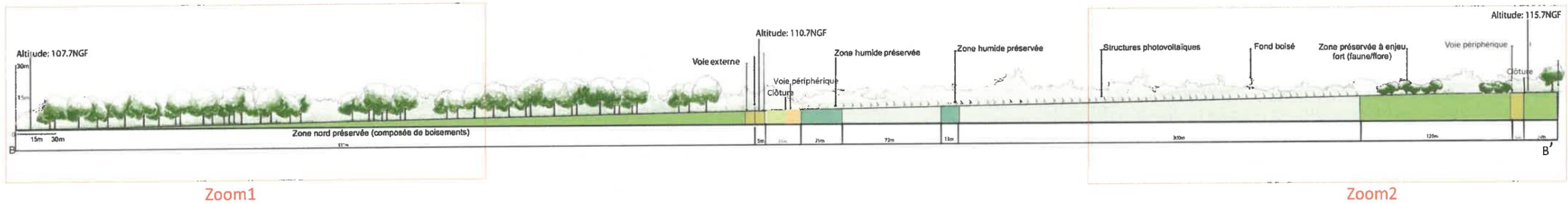


6 rue de la Prée

22 440 Ploufragan

06 68 64 55 30

archiplan@architectes.org

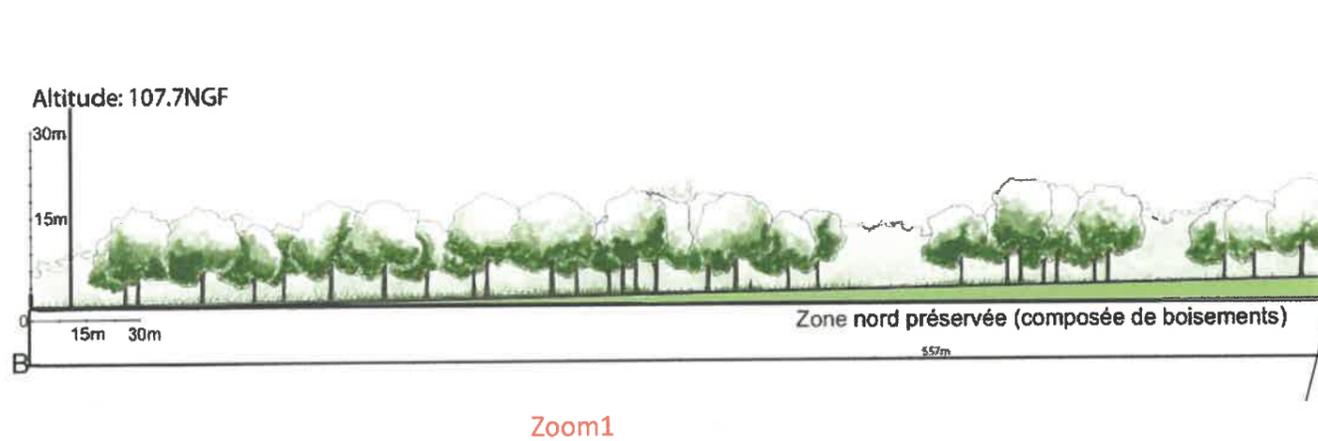


Zoom1

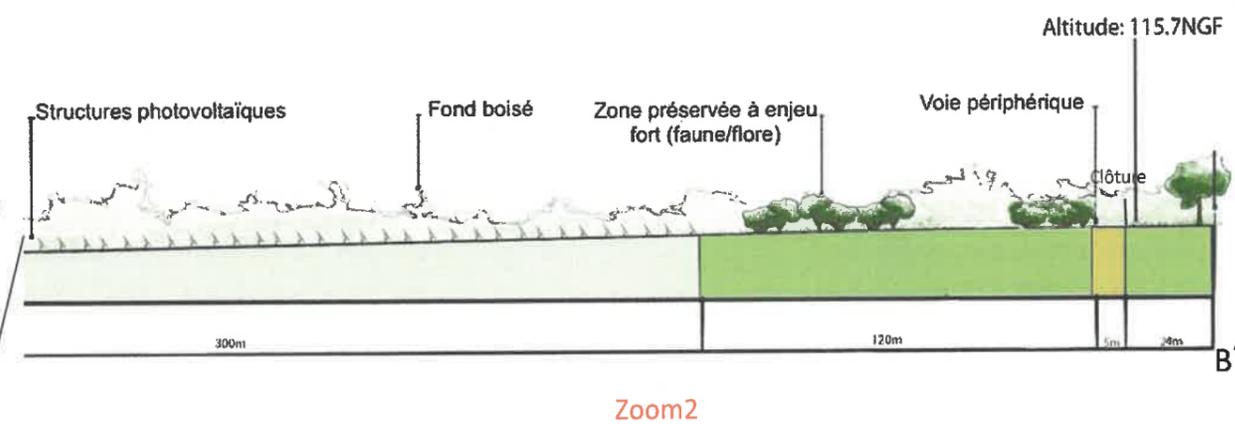
Zoom2

Partie Nord

Partie Sud



Zoom1



Zoom2

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE

Plan en coupe

N°: 03/11

Commune d'Aucaleuc

12/2022

PC 3

Présentation du site :

Le site envisagé pour l'implantation de la centrale photovoltaïque est localisé à l'Est du département des Côtes d'Armor, au sein du territoire de Dinan Agglomération, sur la commune d'Aucaleuc. Le site du projet correspond à un ancien Camp militaire qui s'étend globalement sur le quart sud-est du territoire communal. Il occupe une surface d'environ 100ha.

L'implantation d'un camp d'instruction militaire date du XXe siècle. Ce camp, qui va investir l'ancien domaine des métairies de Bel-Air, contribuera à isoler une partie du territoire du reste de la commune. Le camp sera occupé par les Allemands lors de la seconde guerre mondiale et restera actif jusqu'à la fin des années 1990. Le terrain laissé libre est alors racheté par la CODI (communauté de commune de Dinan, qui a évolué en 2014 en « Dinan Agglomération »), puis vendu à un promoteur afin de créer un projet de golf et d'hôtel de luxe (Centre de documentation de l'inventaire du patrimoine culturel, 2018). Ce projet a par la suite été abandonné en 2018 après la réalisation de premiers travaux (création de trouées dans les parties forestières, création d'un vaste plan d'eau en partie centrale, remblaiement, fossé...), suspendus en novembre 2016.

Depuis, le site est inoccupé et est utilisé pour de la chasse et occasionnellement parcouru par des promeneurs à pied.

Sur les 100 ha étudiés, l'emprise du champ solaire représente une superficie d'environ 28ha en raison des mesures d'évitement prises en compte. Ces préventions se déclinent comme suit :

- Evitement total des habitats naturels à enjeu écologique fort ;
- Limiter l'emprise des panneaux photovoltaïque sur la partie sud de la ZIP ;
- Limiter la création de chemin d'exploitation et l'emprise des locaux préfabriqués ;
- Eviter totalement les zones humides recensées et celles présentes en 2012 ;
- Réduire l'emprise sur les habitats naturels à enjeu écologique modéré ;
- Préserver une frange boisée à l'ouest et au sud de la ZIP ;
- Conserver des marges de recul de plus de 5m vis-à-vis aux limites séparatives ;
- Limiter les perceptions visuelles.

Description technique :

Localisation du projet, coordonnées WGS 84 :

Nous pouvons définir les pourtours du site du projet en six points :

- A : 2°7'15.2486" O 48°27'21.6896" N
- B : 2°6'28.8670" O 48°27'13.3718" N
- C : 2°6'24.4886" O 48°26'44.6928" N
- D : 2°6'53.2508" O 48°26'39.2957" N
- E : 2°7'17.0756" O 48°27'3.0870" N
- F : 2°6'35.0269" O 48°26'57.4926" N



Accès au projet :

Dans le cadre du projet, l'accès au site se fera à partir de l'entrée existante nord, depuis la route départementale D107. Deux portails seront créés sur l'axe central est-ouest de la ZIP, permettant l'accès pour la maintenance et l'exploitation de la centrale photovoltaïque.

Caractéristiques techniques :

- Le projet de centrale photovoltaïque d'Aucaleuc prévoit une surface d'emprise clôturée d'environ 41 ha sur une surface cadastrale de 100 ha ;
- La puissance installée sera d'environ 28,5 MWc et permettra la production électrique annuelle de 31,76 GWh, soit l'équivalent à la consommation de 35 200 habitants (hors chauffage) ce qui représente la consommation de 5,1% de Dinan Agglomération (614 GWh tous secteurs confondus, données 2019) ;
- L'implantation des panneaux par rapport aux limites séparatives est d'environ 12m minimum ;
- Entre chaque rangée de panneaux, une distance d'environ 3,1m sera conservée ;
- En périphérie du site, à l'intérieur de l'enceinte clôturée, une voie périphérique permettra d'accéder à n'importe quel endroit du projet ;
- Des voies existantes selon l'axe nord-sud et est-ouest seront conservées et retravaillées (ex : remodelage) dans le but de les rendre praticable pour les mobilités douces ;

Maître d'ouvrage:  IEL EXPLOITATION 64 41 TER Boulevard Carnot 22000 Saint-Brieuc	
Maître d'oeuvre :  ArchiPl@n Cabinet d'Architectes Ouisem Mokhtari 6 rue de la Prée 22 440 Ploufragan 06 68 84 55 30 archiplanarchitectes.org	
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC AUCALEUC (22)	N°: 04/11
PERMIS DE CONSTRUIRE	Notice paysagère
Commune d'Aucaleuc	
12/2022	
PC 4	

- Les panneaux photovoltaïques seront fixés sur des structures fixes orientées plein sud et lestées par des pieux battus enfoncés à une profondeur maximale d'1m50. Les panneaux seront inclinés à 15° avec une orientation de 20° vers le Sud-Ouest. La hauteur maximale des structures sera de 2,7 mètres (voir PC 5) ;
- Le nombre des modules photovoltaïques sera de 47 520 modules maximum.

En plus des panneaux solaires, la centrale comportera d'autres éléments :

- Deux postes de livraison, accessibles depuis la D107 ;
- Douze postes de transformation et cinq citernes incendies de 60 m3 ;
- Une clôture d'une hauteur de 2 m.

Les éléments constituant la centrale auront les caractéristiques suivantes :

- La nature des matériaux des postes de livraison : Bardage bois non traité (type pin Douglass ou équivalent)
- La couleur des façades des postes de transformation : une teinte verte RAL 6003 ;
- La nature et la teinte des matériaux des deux citernes : citerne souple fermée, étanche, pliable une fois vide dont la structure est constituée d'un tissu technique enduit de PVC d'une teinte verte ;
- La nature et la teinte des matériaux des trois portails : finition Epoxy zinc et polyester avec une teinte grise RAL 9006 ;
- Deux types de clôture ; grillage plastifié sur acier galvanisé de couleur verte et clôture rustique (voir plan des façades).

Mesures en faveur de l'environnement et du paysage :

L'intégralité des mesures peuvent être consultées en annexes « La Flore, les Habitats, la Faune » réalisé par le bureau d'études THEMA ENVIRONNEMENT et « Analyse Paysagère » réalisé par le bureau d'études OUEST'AM dans le PC 11 – Etude d'Impact sur l'Environnement et la Santé.

Nota : la carte des mesures paysagère est présentée dans le PC 6 « Intégration dans le site ».

Mesures	Mesure paysagère	Mesure environnementale
Adaptation géographique de la solution retenue	✓	✓
Adaptation temporelle de la phase travaux sur l'année	✓	✓
Mise en défend des habitats préservés lorsque des travaux sont prévus à proximité	✓	✓
Intégration paysagère des panneaux solaires	✓	
Intégration des postes techniques	✓	

Création de talus bocagers discontinus le long de la voie centrale est-ouest, en partie ouest (env. 60 ml de talus bocager)	✓	
Conservation d'une partie du patrimoine paysager en place (partie nord et franges)	✓	✓
Acceptation sociale – Pédagogie autour du projet	✓	
Recréation de/ou restauration de mares temporaires en périphérie des emprises aménagées		✓
Aménagement de micro-habitats propices à l'hivernage des amphibiens		✓
Aménagement de micro-habitats propices aux reptiles		✓
Maintien de patches de fourrés et de ronciers au sein des secteurs de prairies humides évitées au sein de l'emprise de la centrale		✓
Gestion favorable au développement de fourrés bas en périphérie des emprises occupées par les tables photovoltaïques	✓	✓
Vérification des arbres à gîtes potentiels avant abattage		✓
Installation de gîtes artificiels à chiroptères au sein de formations boisées préservées		✓
Absence d'éclairage de l'emprise de la centrale en période nocturne		✓
Mise en place d'ilots de vieillissement, évolution libre des milieux	✓	✓
Restauration de milieux forestiers sur des secteurs dégradés	✓	✓
Restauration d'un habitat pour les oiseaux des milieux semi-ouverts		✓
Restauration et gestion de zones humides		✓
Elaboration et animation d'un plan de gestion des espaces naturels du site d'Aucaleuc		✓
Suivi écologique		✓

Maître d'ouvrage:

 IEL EXPLOITATION 64
 41 TER Boulevard Carnot
 22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :

 6 rue de la Prée
 22 440 Ploufragan
 06 68 84 55 30
 archiplan@archiplan.org

PERMIS DE CONSTRUIRE
 Notice paysagère
 N°: 04/11

Centrale photovoltaïque au sol de l'ancien camp militaire d'Aucaleuc
 Commune d'Aucaleuc

12/2022
 PC 4

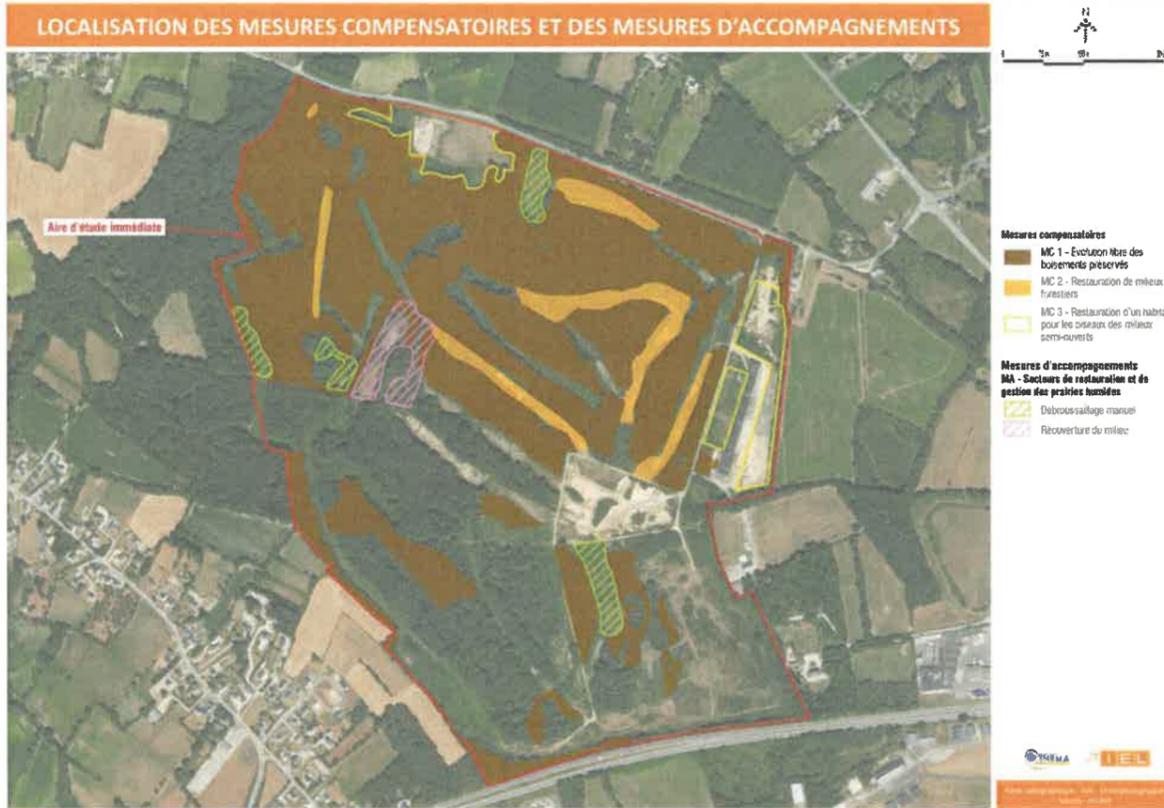


Figure 1 : Mesures environnementales (THEMA)

D'autres mesures de valorisation des zones humides sont aussi proposées dans le cadre du projet de valorisation du Camp d'Aucaleuc. Le projet photovoltaïque d'Aucaleuc permet l'évitement strict des zones humides. Néanmoins, une réflexion a été menée pour permettre la restauration de zones humides disparus entre 2012 et 2020, principalement sur le nord du site d'étude.

Pour ce faire, une valorisation environnementale des boisements en tête d'écoulement du Ruisseau des Vaux du Moulin s'avère nécessaire. Les mesures de valorisation des zones humides sont présentées sur la carte ci-après réalisée par le bureau d'études ATLAM:

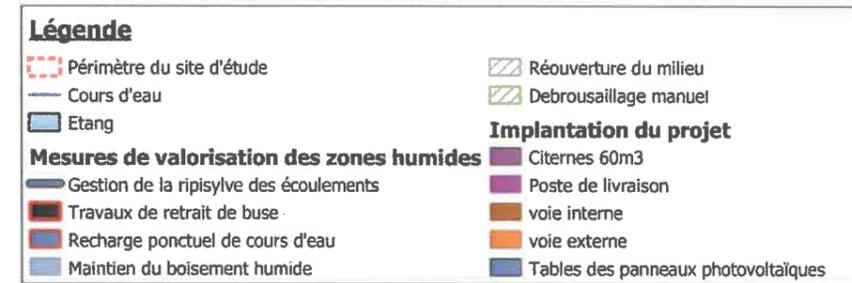
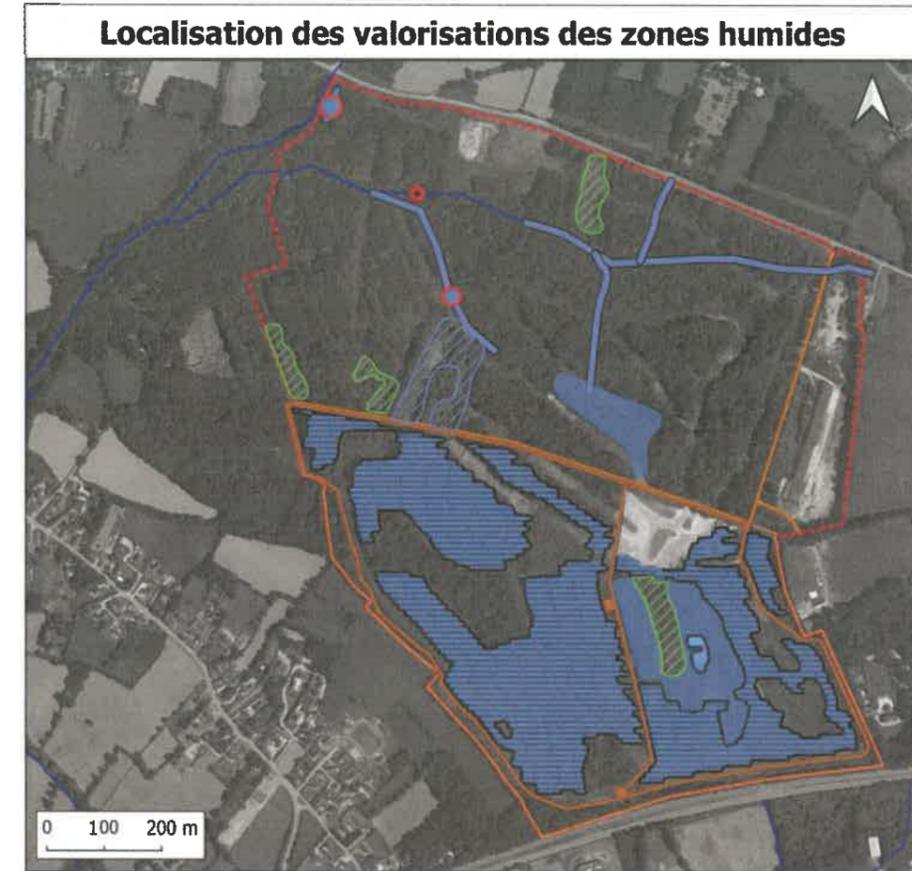


Figure 2 : Valorisation des zones humides (ATLAM)

Maître d'ouvrage:

 IEL EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Carnot
 22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :


 Cabinet d'Architecture
 Guissem Mokhtari

6 rue de la Prée
 22 440 Ploufragan
 06 68 84 55 30
 archiplan@archiplan.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
 AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE

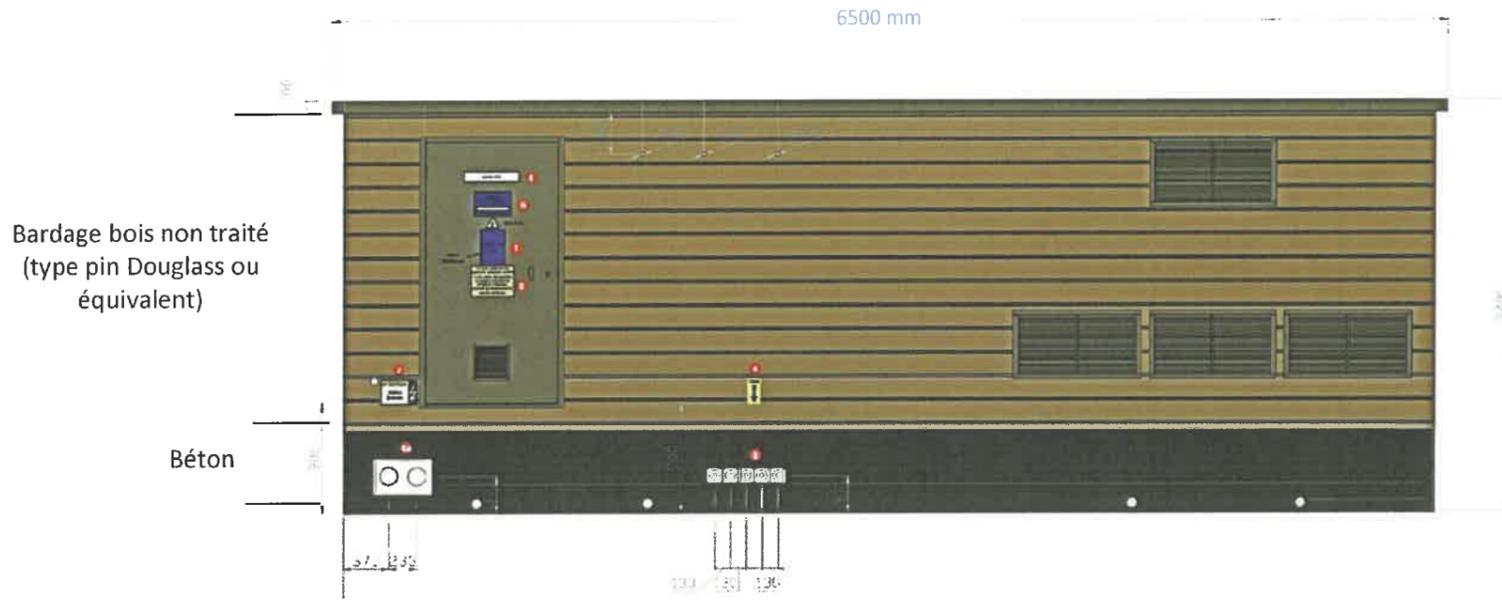
Commune d'Aucaleuc

Notice paysagère

12/2022

PC 4

Plan des façades du poste de livraison :



Bardage bois non traité
(type pin Douglas ou équivalent)

Béton

- Pénétration étanche :
10 - 2 ENTRÉES HSI150
Modules disponibles :
• 12 modules, 7 entrées diamètres 12-31mm
• 2 modules, 3 entrées diamètres 22-56mm
- Affiche désignation
ATTENTION
Câbles
Enterrés
- Mise à la Terre du poste
IEA-1 M12
- Affiche désignation
LOCALISE
I=450 x L=80
- Affiche PR10
I=300 x L=200
- Affiche AM-20-B
"Soins aux électrisés"
- Affiche AM-215
Ce local renferme des
appareils contenant du SF6
si une odeur désagréable
ou un bruit anormal est
détecté au voisinage,
prévenir immédiatement le
service électrique

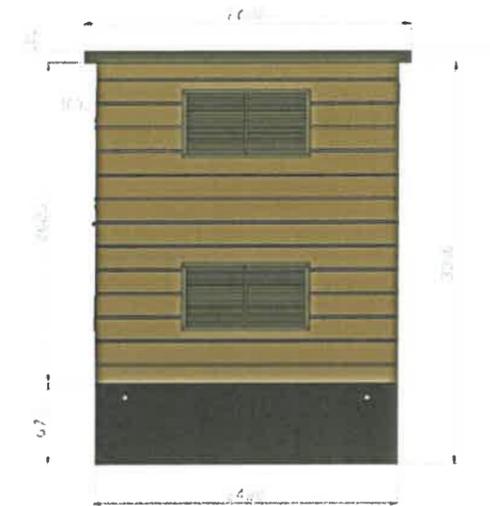


Hors sol

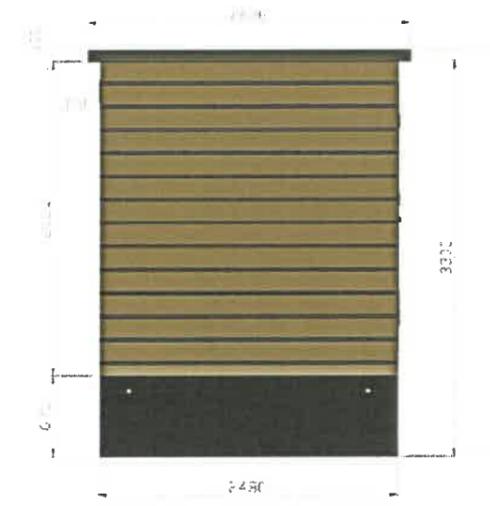
Sous-sol

- Pénétration étanche :
10 - 2 ENTRÉES HSI150
Modules disponibles :
• 12 modules, 7 entrées diamètres 12-31mm
• 2 modules, 3 entrées diamètres 22-56mm
- Affiche désignation
ATTENTION
Câbles
Enterrés

façade arrière



pignon droit



pignon gauche

- ✓ Hauteur (hors tout) = 3,4 m
- ✓ Surface = 16,25 m²

Maître d'ouvrage:
IEL
IEL EXPLOITATION 64
41 TER Boulevard Carnot
22000 Saint-Brieuc

Maître d'œuvre :
ArchiPlan
Cabinet d'Architectes
Quisem Mokhtari
6 rue de la Prée
22 440 Ploufragan
06 68 84 55 30
archiplan@architectes.org

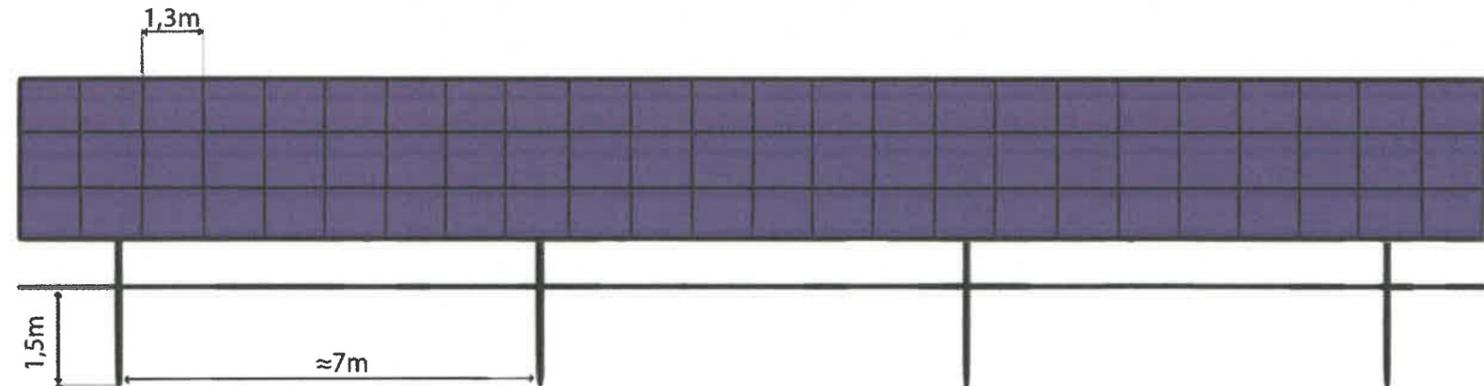
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
AUCALEUC (22)
Commune d'Aucaleuc
PERMIS DE CONSTRUIRE
Plan des façades
N°: 05/11

12/2022

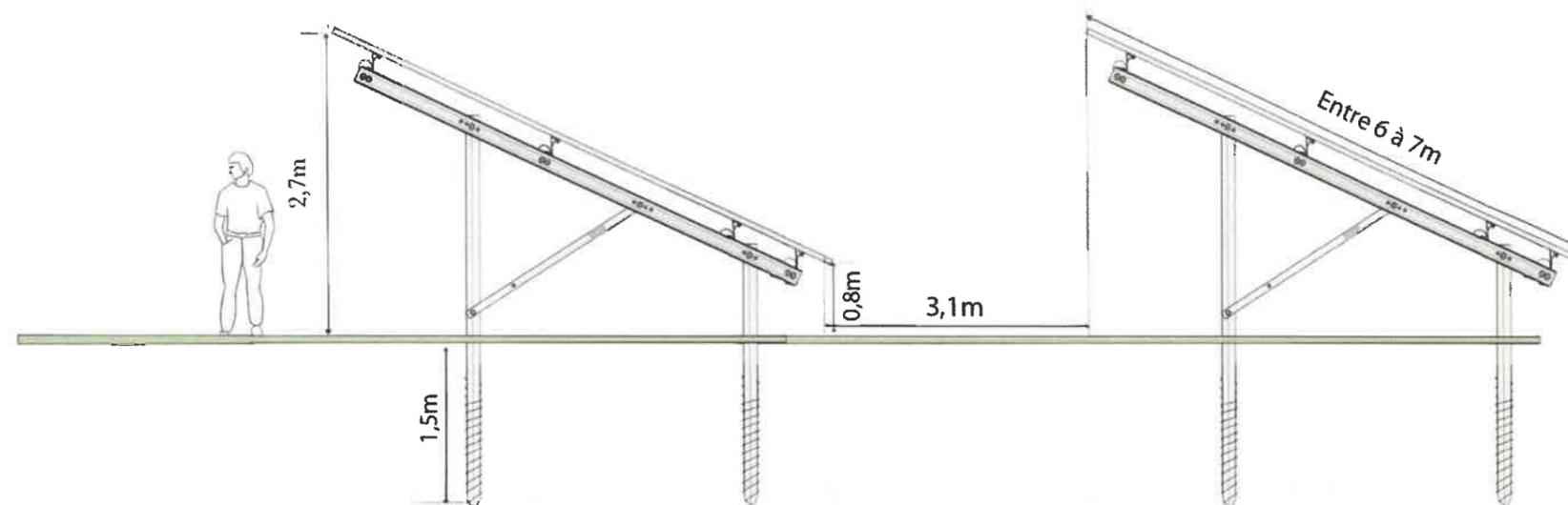
PC 5

Plan des façades des structures solaires :

Vue de face



Vue de profil



- ✓ Distance entre rangées = 3,1m
- ✓ Les structures photovoltaïques sont compatibles à l'entretien végétal mécanique et/ou à l'éco-pâturage

Maître d'ouvrage:

IEL
EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Camot
22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :

ArchiPlan
Cabinet d'Architectes
Ouissem Mokhtari

6 rue de la Prée
22440 Ploufragan
08 68 84 55 30
archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE

Commune d'Aucaleuc

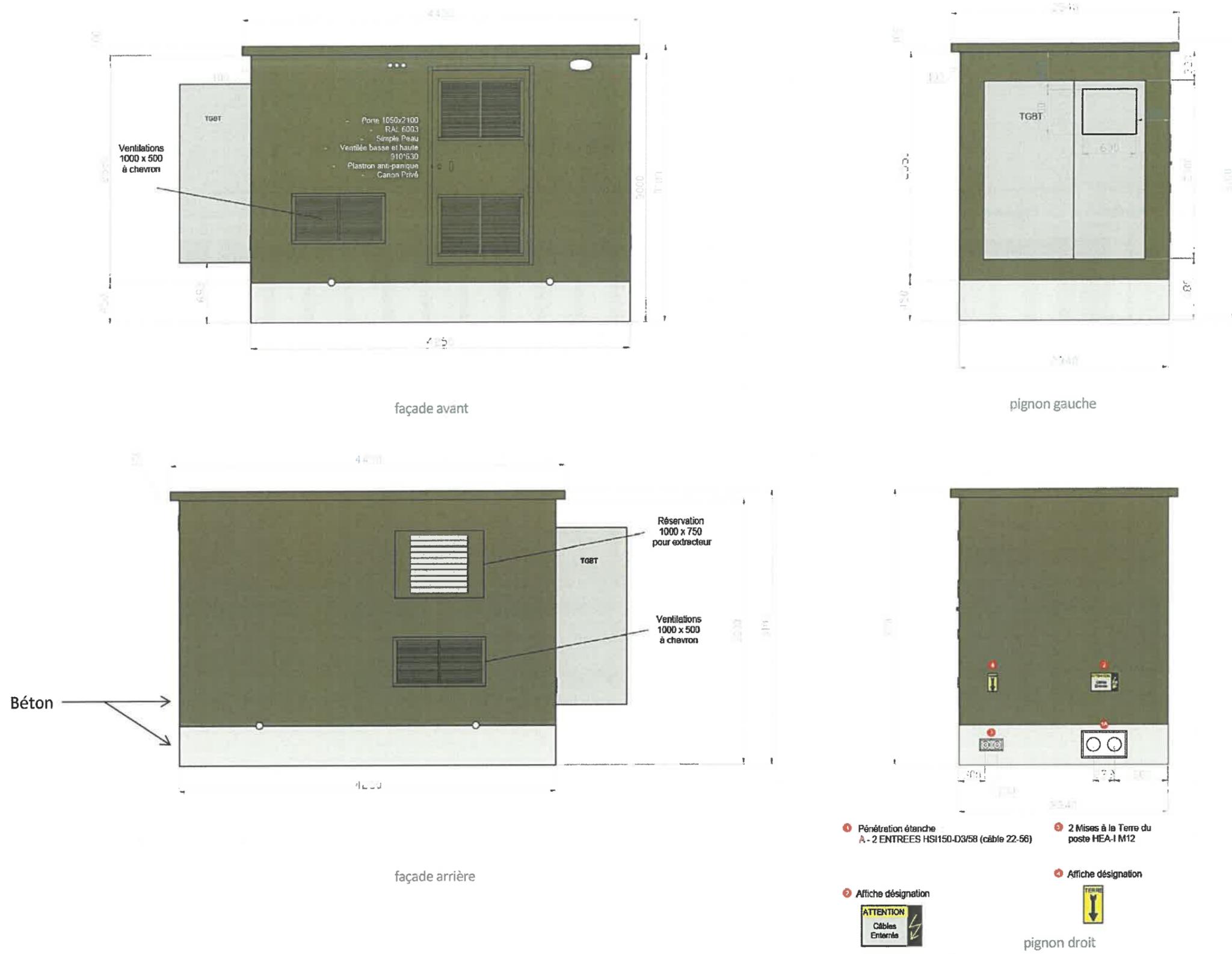
Plan des façades

N°: 05/11

12/2022

PC 5

Plan des façades du poste de transformation :



Maître d'ouvrage:
IEL
 IEL EXPLOITATION 64
 41 TER Boulevard Camot
 22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :
ArchiPlan
 CABINET D'ARCHITECTES
 Ouissem Mokhtari
 6 rue de la Prée
 22 440 Ploufragan
 06 68 84 55 30
 archiplan@archiplan.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
 AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE

Commune d'Aucaleuc

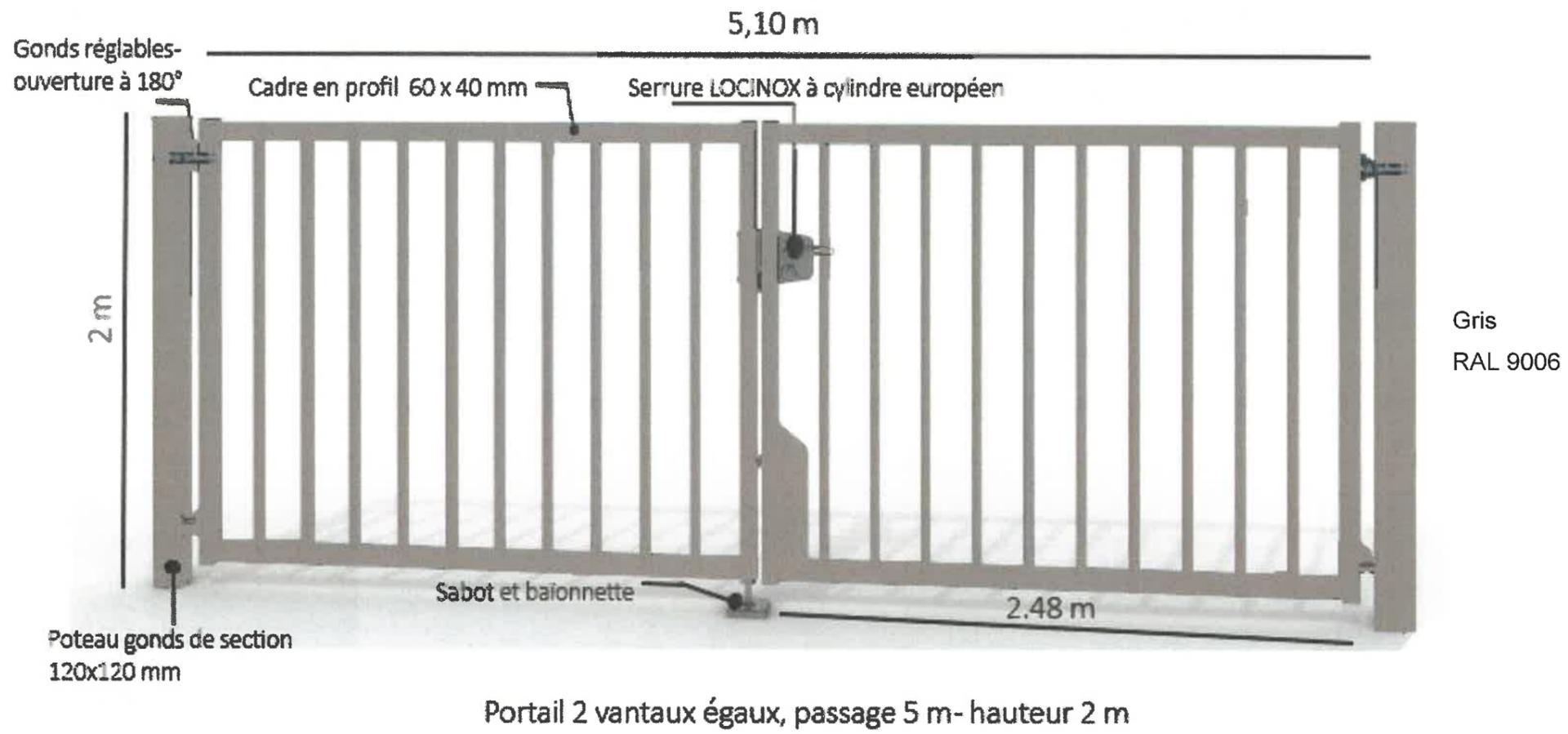
N°: 05/11

Plan des façades

12/2022

PC 5

Plan des façades du portail :



✓ La couleur du portail sera en harmonie avec la clôture rustique

Maître d'ouvrage:



IEL EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Carnot

22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :



6 rue de la Prée

22 440 Ploufragan

06 68 84 55 30

archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE

Plan des façades

N°: 05/11

Commune d'Aucaleuc

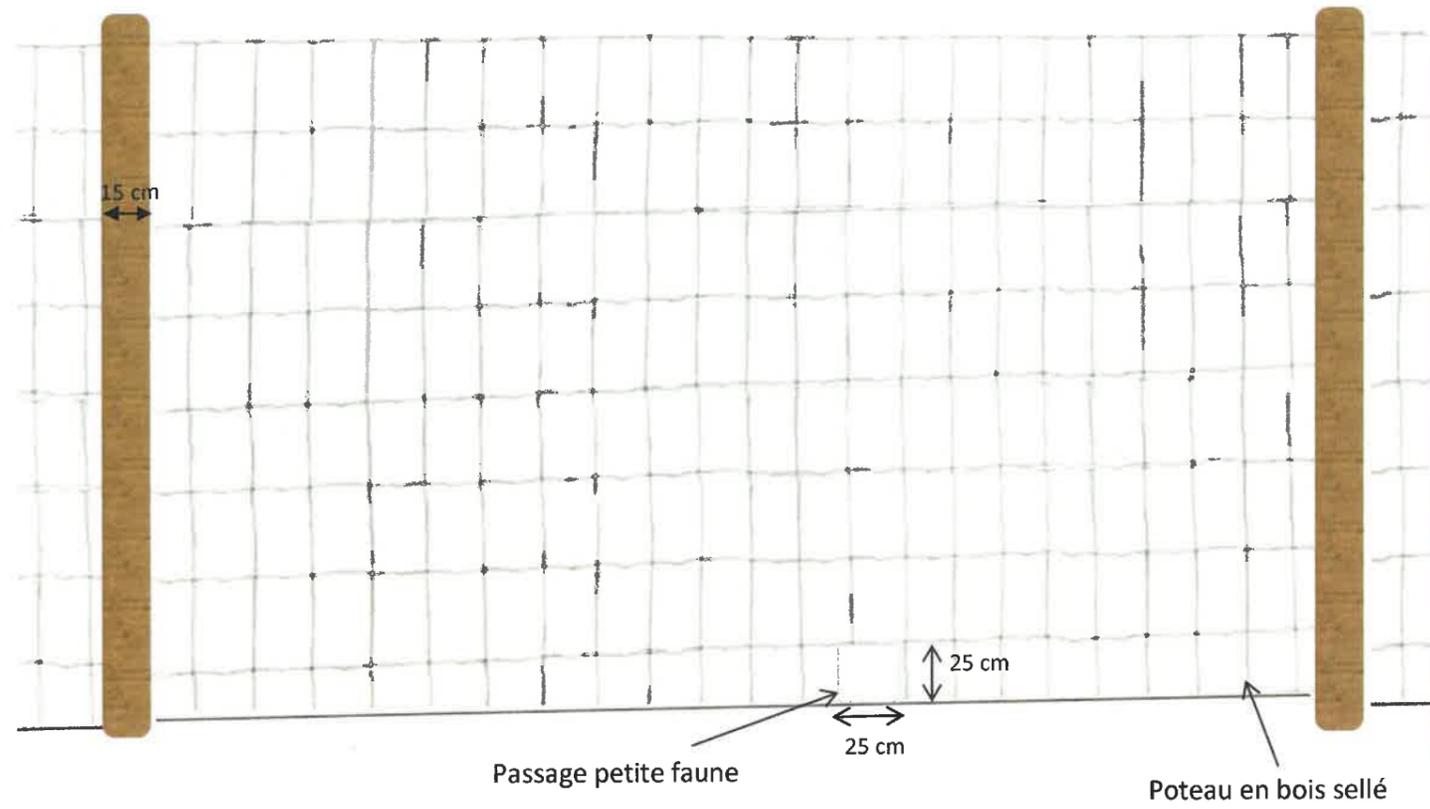
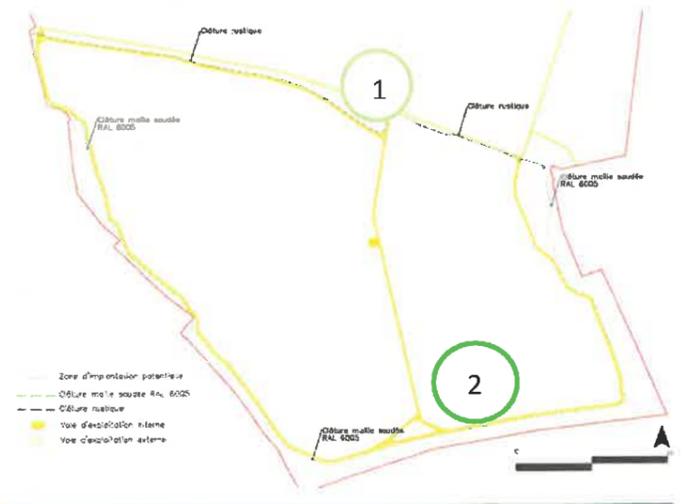
12/2022

PC 5

Plan des façades de la clôture :

Clôture rustique : Au Nord de la Zone d'Implantation

1



Malgré les filtres naturels existants, une attention particulière a été apportée à la clôture sur la façade Nord. En effet, elle sera implantée en arrière-plan de la frange boisée préservée et ne sera donc pas directement visible par les promeneurs.

La clôture proposée le long de l'axe Est-Ouest de la zone photovoltaïque aura les caractéristiques suivantes :

- Aspect rustique
- Poteaux : pieux en bois sellé
- Grillage : type « mouton » en maille soudé- Galvanisé Mailles Progressives - Grillage Grands Espaces- Fil de 3,40 mm
- Hauteur 200 cm, 15 Fils horizontaux, Maille de 15 cm de large
- Passage micro faune : 25x25cm

Des passages adaptés à la petite faune seront aménagés tous les 25 mètres à 50 mètres maximum.

Maître d'ouvrage:
IEL
 EXPLOITATION 64
 41 TER Boulevard Carnot
 22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :
ArchiPlon
 Cabinet d'Architecture
 Ouissem Mokhtari
 6 rue de la Préé
 22 440 Ploufragan
 06 68 84 55 30
 archiplon@architectes.org

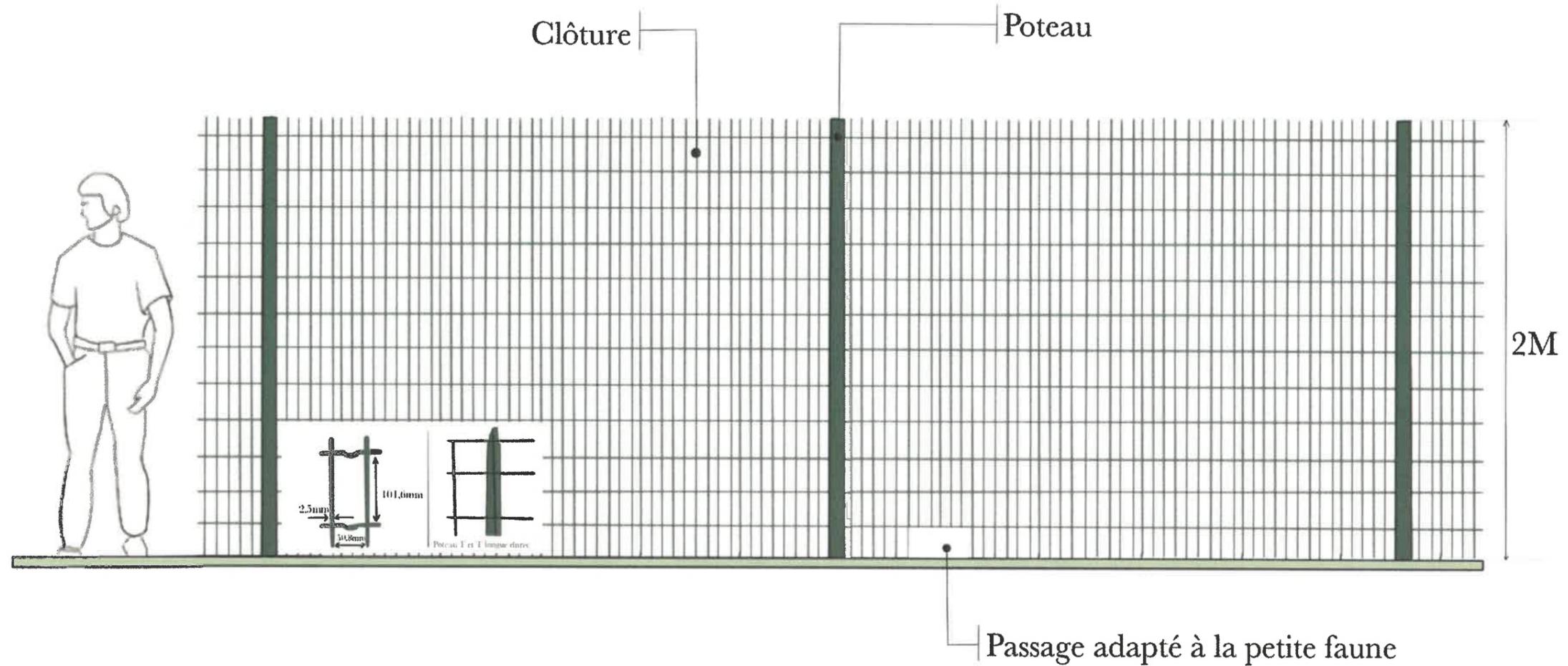
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
 AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE
 Commune d'Aucaleuc

Plan des façades
 N°: 05/11

12/2022
 PC 5

Clôture maille soudée : Pourtours Sud, Est et Ouest 2



Clôture soudée maille 100x50 fil de diamètre 2,5 mm RAL 6005 avec ouvertures pour la faune

Caractéristiques :

- Diamètre de fil : 2,5 mm
- Hauteur : 2 m
- Finition : Plastifiée Vert 6005
- Maille : 101,6 mm x 50,8 mm

Des passages adaptés à la petite faune seront aménagés tous les 25 mètres à 50 mètres maximum.

Maître d'ouvrage:

 IEL EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Carnot
 22000 Saint-Brieuc

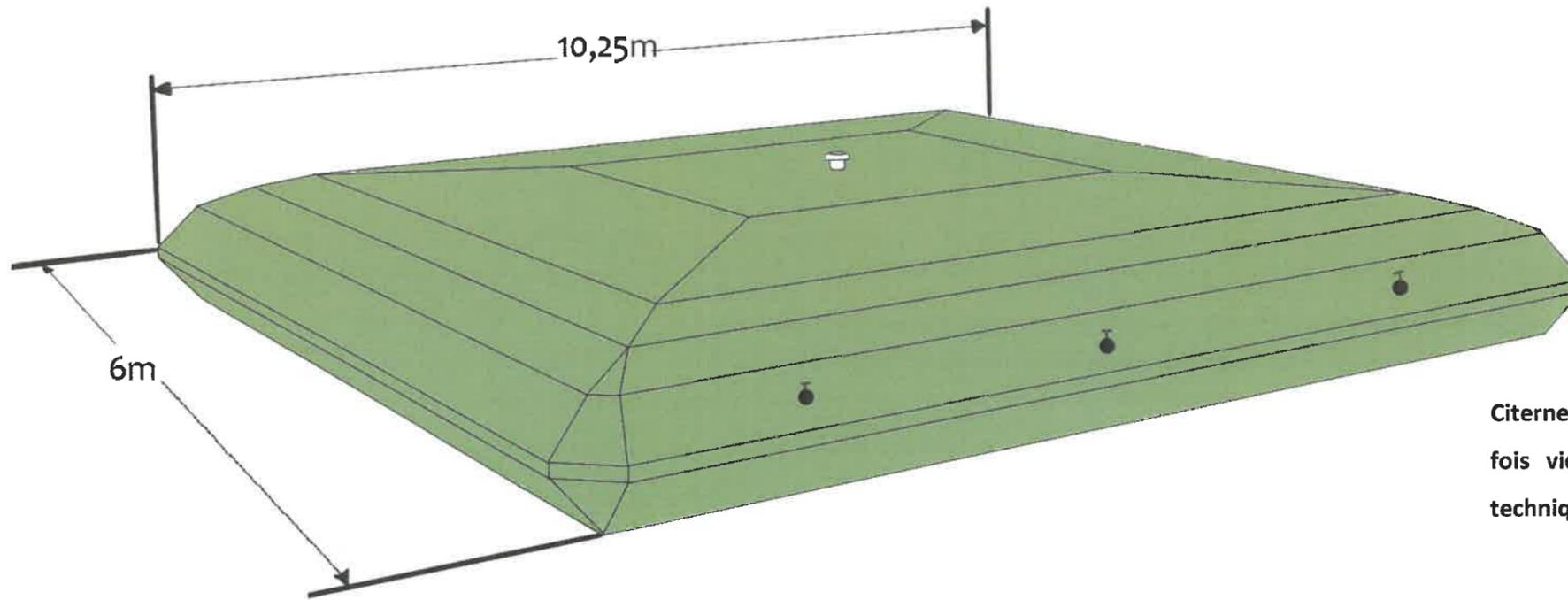
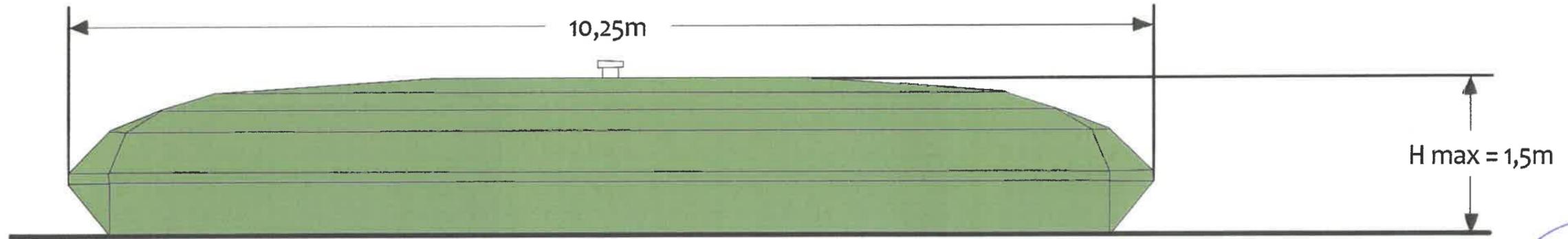
Maître d'oeuvre :


 Cabinet d'Architecture
 Ouissem Mokhtari

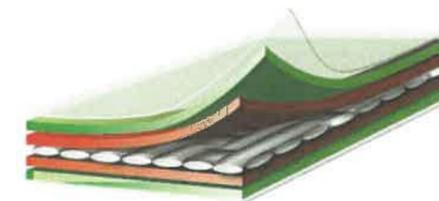
6 rue de la Prée
 22 440 Ploufragan
 06 68 84 55 30
 archiplan@orange.fr

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC AUCALEUC (22)	PERMIS DE CONSTRUIRE	N°: 05/11
	Commune d'Aucaleuc	Plan des façades
		12/2022
		PC 5

Plan des façades des citernes incendie :



Citerne souple fermée, étanche, pliable une fois vide. Structure constituée d'un tissu technique enduit de PVC.



Maître d'ouvrage:
IEL
 IEL EXPLOITATION 64
 41 TER Boulevard Carnot
 22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :
ArchiPlan
 CABINET D'ARCHITECTE
 Ouissem Mokhtari
 6 rue de la Prée
 22 440 Ploufragan
 06 68 84 55 30
 archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
 AUCALEUC (22)

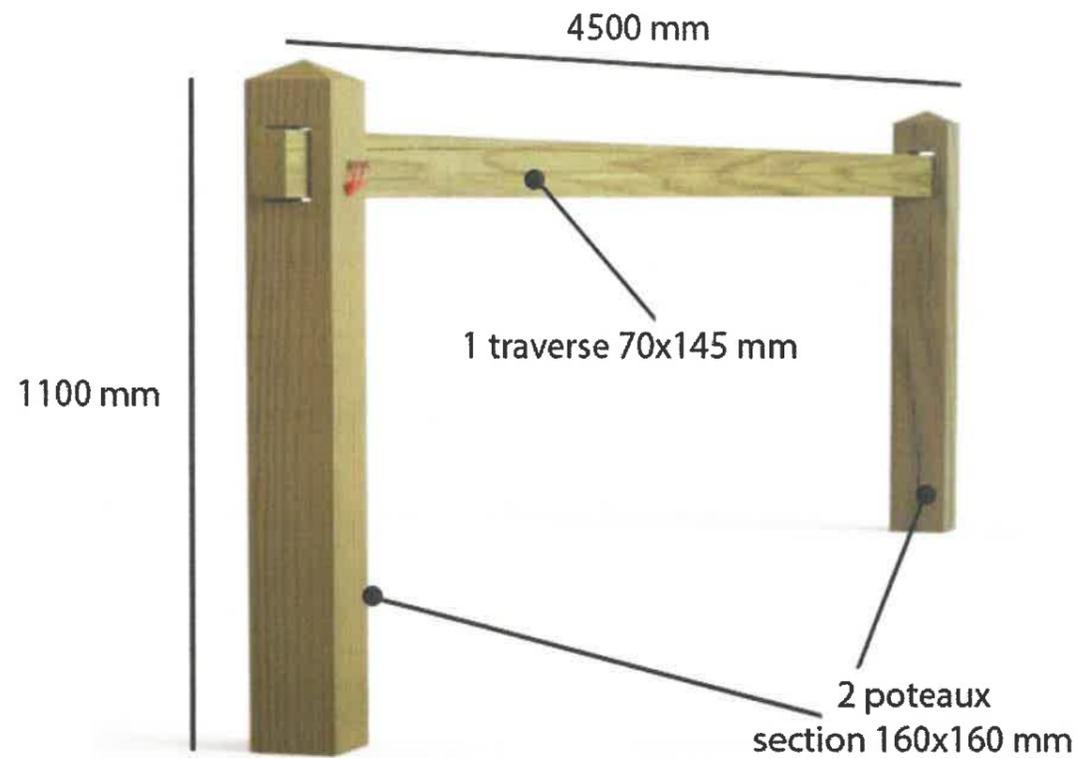
PERMIS DE CONSTRUIRE
 Plan des façades

Commune d'Aucaleuc

N°: 05/11

12/2022
 PC 5

Barrière forestière pivotante



Le choix d'une barrière forestière pivotante est en cohérence avec l'ambiance arborée du site. Sa forme simple et ses dimensions modeste sont adaptées à l'environnement et à l'habillage des postes de livraison avec un bardage en bois implantés à l'ouest de l'accès.

Caractéristiques :

- Hauteur : 1100 mm
- Passage de 2500, 3500 ou 4500 mm
- 2 poteaux section 160 x 160
- 1 traverse 70 x 145 mm
- Pin traité autoclave classe 4
- Fermeture par cadenas laiton



Maître d'ouvrage:



IEL EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Camot
22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :



6 rue de la Prée
22 440 Ploufragan

06 68 84 55 30
archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE

Plan des façades

N°: 05/11

Commune d'Aucaleuc

12/2022

PC 5

Evaluation des effets du projet sur le paysage et sur le patrimoine

L'étude d'impact réalisée sur le site a permis de connaître et de considérer l'ensemble des enjeux environnementaux inhérents au site (biodiversité, paysage, gestion des eaux, etc.), d'intégrer les spécificités liées au contexte patrimonial et paysager et d'adapter l'implantation de la centrale de manière à assurer une insertion paysagère discrète, sans impact paysager notable.

Le bureau d'étude Ouest'am a proposé les mesures d'intégration paysagère présentées dans cette notice.

Faire le lien entre un site marqué par son histoire et transition énergétique :

La Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) se situe sur l'ancien camp militaire d'Aucaleuc qui a connu de nombreuses mutations jusqu'à aujourd'hui. Le site porte alors les traces de son histoire : anciennes haies bocagères ou talus bocagers, travées liées au défrichement pour le projet de golf, espaces artificialisés reliquats du camp militaire (ancien stand de tir, ...), etc. Il en résulte une mosaïque d'ambiances paysagères de qualité variable. Dans ce contexte, le projet solaire est intégré dans une démarche plus globale permettant de faire le lien entre passé (le site, son histoire, sa qualité paysagère) et futur (nécessaire transition énergétique) et de revaloriser les espaces à potentiel. Ainsi, la partie nord préservée sera ouverte au public, et aura une vocation de loisirs. Les voies existantes seront alors maintenues. L'axe nord-sud et l'axe central est-ouest seront revalorisés (nivellement de la voie existante pour le rendre cyclable) et permettront de connecter la zone d'activité de Bel-Air (notamment le projet de voie douce) au bourg d'Aucaleuc en passant par le site. L'axe est-ouest sera accompagné de panneaux d'informations relatifs à l'histoire du site (ancien camp militaire, etc.) et au fonctionnement de la centrale solaire. Cet axe central aura donc une vocation pédagogique permettant au public de découvrir le site et les énergies renouvelables. Dans ce sens, le cheminement sera accompagné (en partie ouest) de talus existants et conservés ainsi que de talus bocagers créés. Ces talus feront écho au contexte paysager du site (présence d'un réseau de haies anciennes et talus bocagers) et donneront un cadre boisé qualitatif à la voie douce centrale. Des discontinuités permettront de garder un contact visuel avec la centrale solaire. Les panneaux photovoltaïques feront un point d'intérêt afin d'attiser la curiosité autour des énergies renouvelables. Ainsi, la voie douce mènera en partie Est à un belvédère en bois permettant de prendre de la hauteur pour observer la centrale.

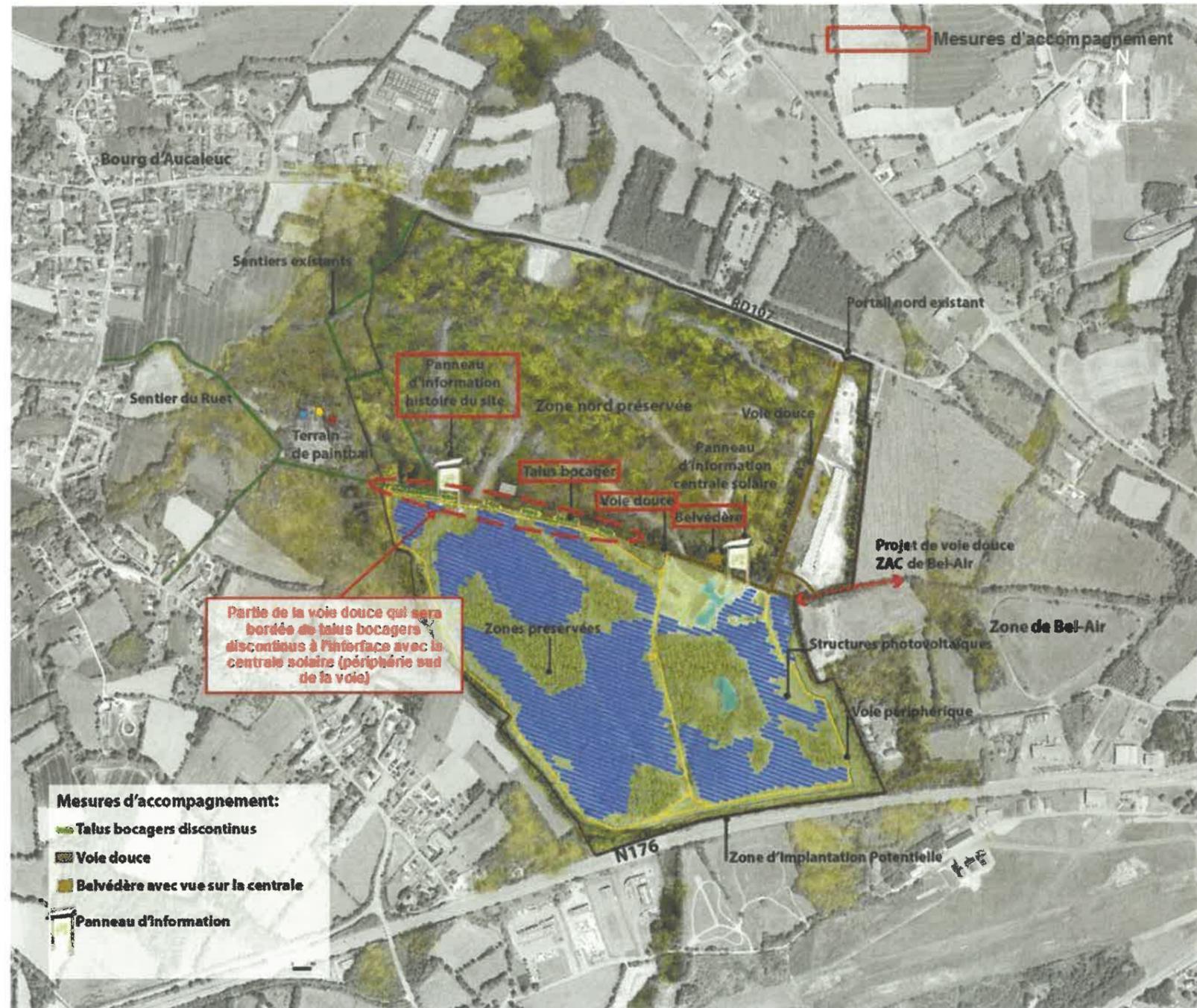


Figure 3 : Mesures d'accompagnement paysagères

Maître d'ouvrage:



IEL EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Carnot

22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :



6 rue de la Prée
22 440 Ploufragan

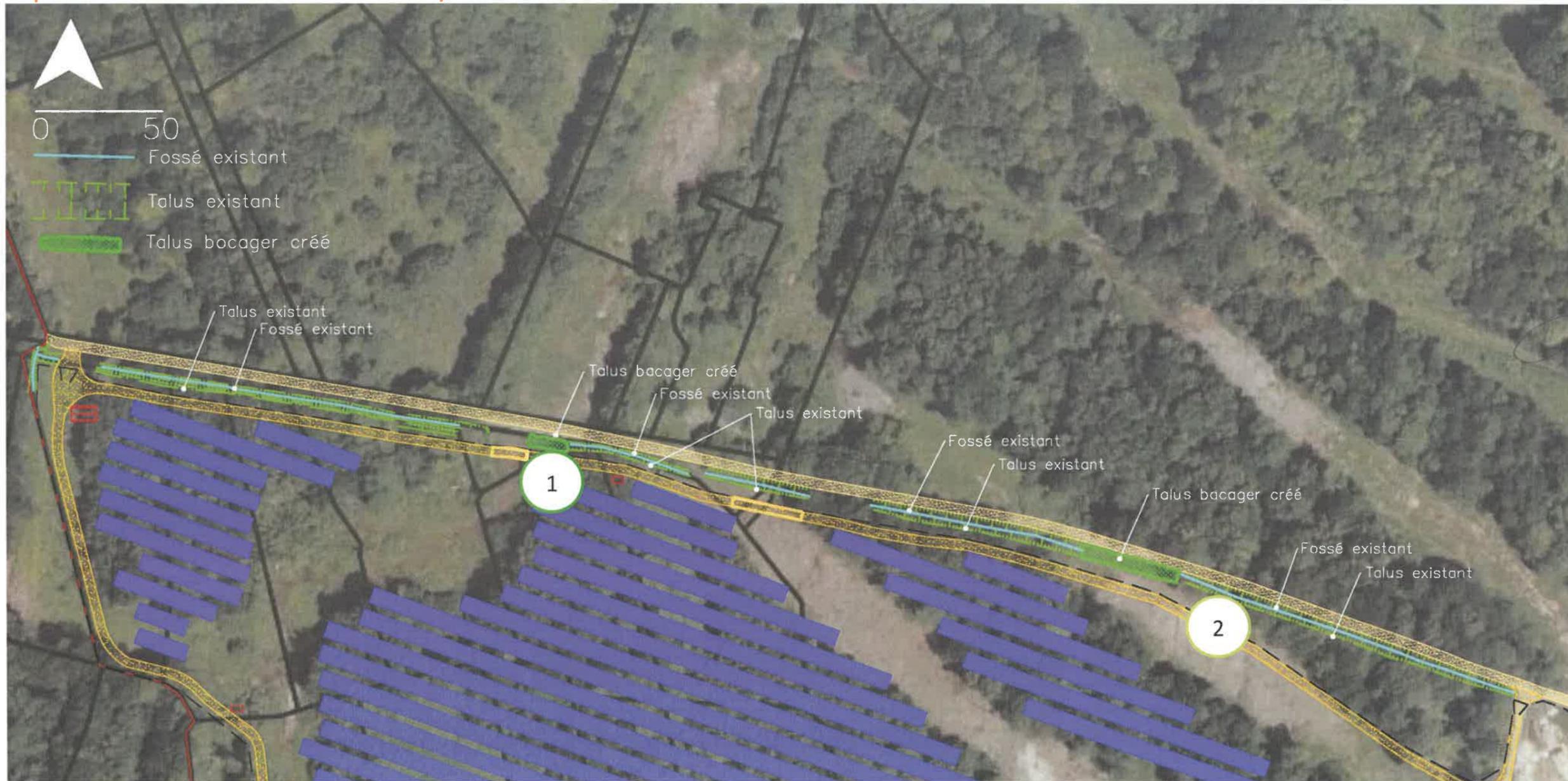
06 68 84 55 30
archipla@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC AUCALEUC (22)	PERMIS DE CONSTRUIRE	N°: 06/11
	Intégration dans le site	
Commune d'Aucaleuc		

12/2022

PC 6

Proposer une transition douce ouest-est entre espaces naturels et centrale solaire



Les caractéristiques de l'axe Est-Ouest :

1- Conserver l'existant :

- Les talus en limite Nord-Sud ainsi que les fossés existants seront maintenus ;
- La création d'une continuité de talus bocager (fermer les cicatrices liées aux fairways) en dehors des zones humides ;
- La voie d'exploitation interne et la clôture seront situées en arrière-plan par rapport aux talus existants ;
- Les zones humides traversées par des voies d'exploitation font l'objet d'une attention particulière. Ces voies ne seront donc pas renforcées.

2- Entretenir :

- Les talus existants seront conservés et entretenus ;
- Les arbres seront élaguer et certains arbres morts seront remplacer par les mêmes essences existantes.

D'une part, il s'agit d'une mesure d'évitement qui permet de conserver un boisement existant. D'autre part, le maintien du boisement le long de l'axe principal, permettra aux promeneurs de parcourir la limite Nord de la centrale photovoltaïque sans pour autant avoir une perception directe sur les panneaux solaires.

Les talus existants présentent des zones tampon qui seront prolongés par l'aménagement de talus bocager faisant écho au contexte paysager existant.

Maître d'ouvrage:
IEL
 EXPLOITATION 64
 IEL EXPLOITATION 64
 41 TER Boulevard Camot
 22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :
ArchiPlan
 Cabinet d'Architecte
 Ouisem Mokhtari
 6 rue de la Prée
 22 440 Ploufragan
 06 68 84 55 30
 archiplanarchitectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
 AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE
 Intégration dans le site

Commune d'Aucaleuc

N°: 06/11

12/2022

PC 6

1. Détail des talus bocagers

Les talus bocagers guideront la promenade vers la découverte de la centrale solaire. Actuellement, le site du camp d'Aucaleuc présente un gradient ouest-est qui va d'espaces plus naturels à l'ouest (en connexion avec l'espace boisé classé) à des espaces influencés par les actions anthropiques à l'est (ancien stand de tir, connexion avec la ZAC de Bel-Air, etc.). Les sections de talus permettront de faire écho à ce gradient en proposant une transition douce entre espaces naturels et découverte de la centrale solaire. Le premier talus bocager crée permettra de conserver un cadre boisé dans la continuité de l'espace boisé classé et des sentiers existants.

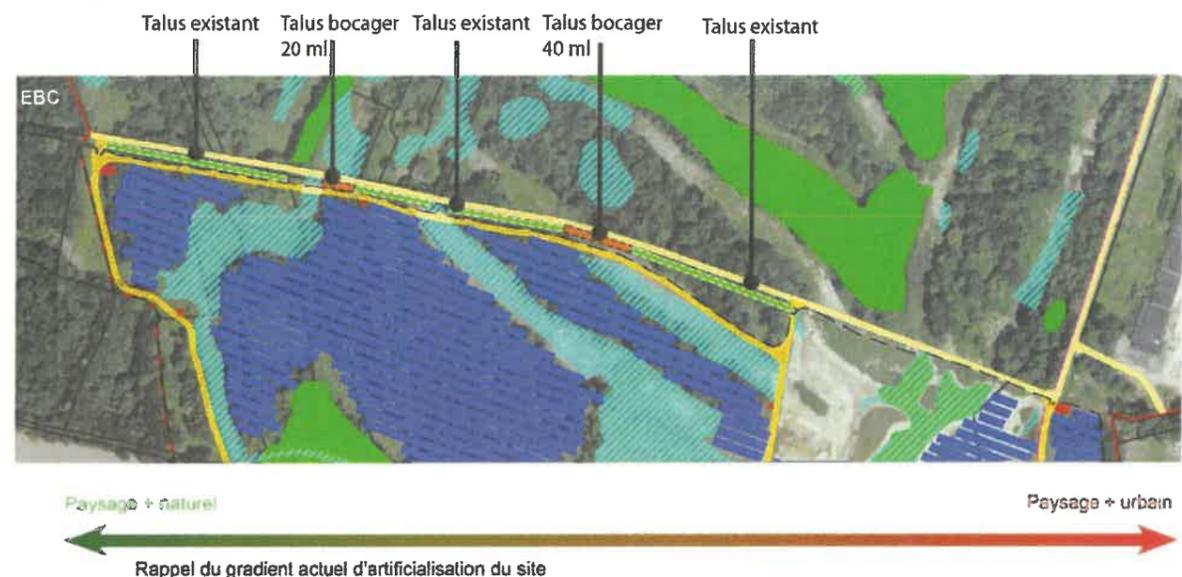
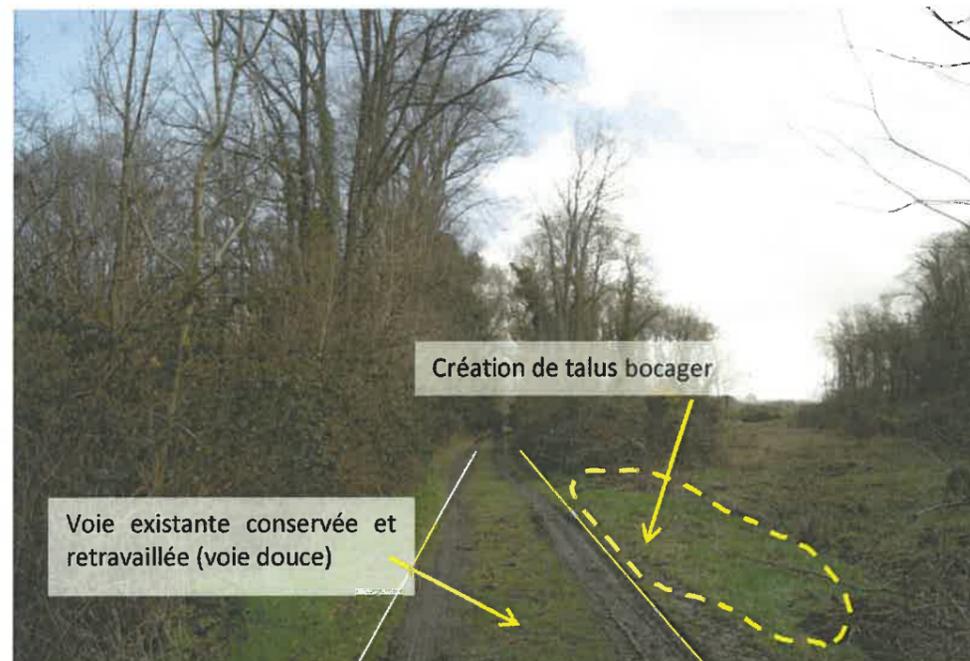
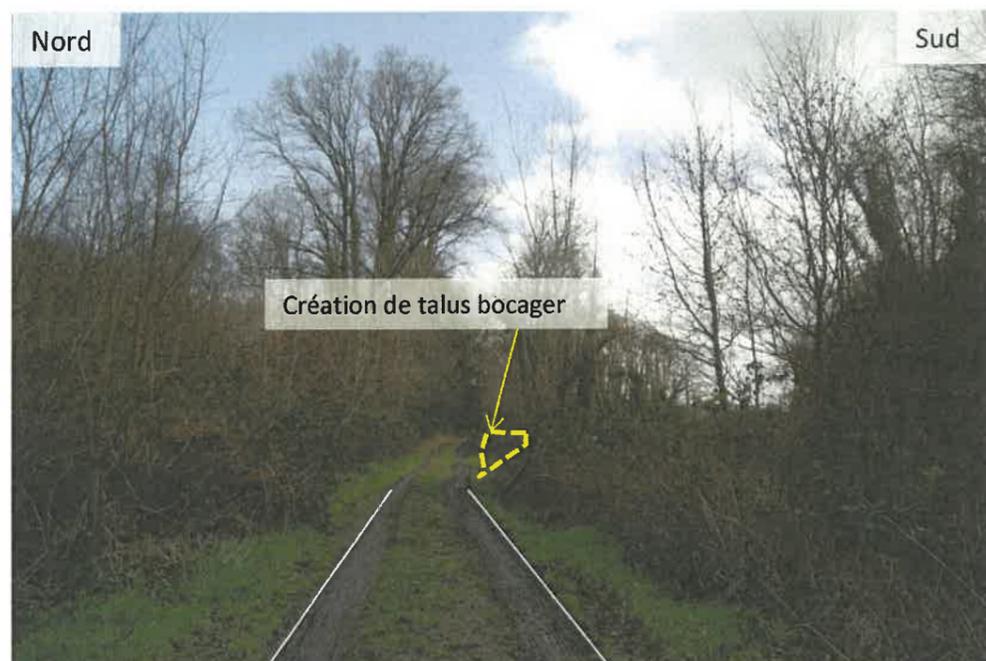


Figure 4 : Détail de l'emplacement des talus bocagers



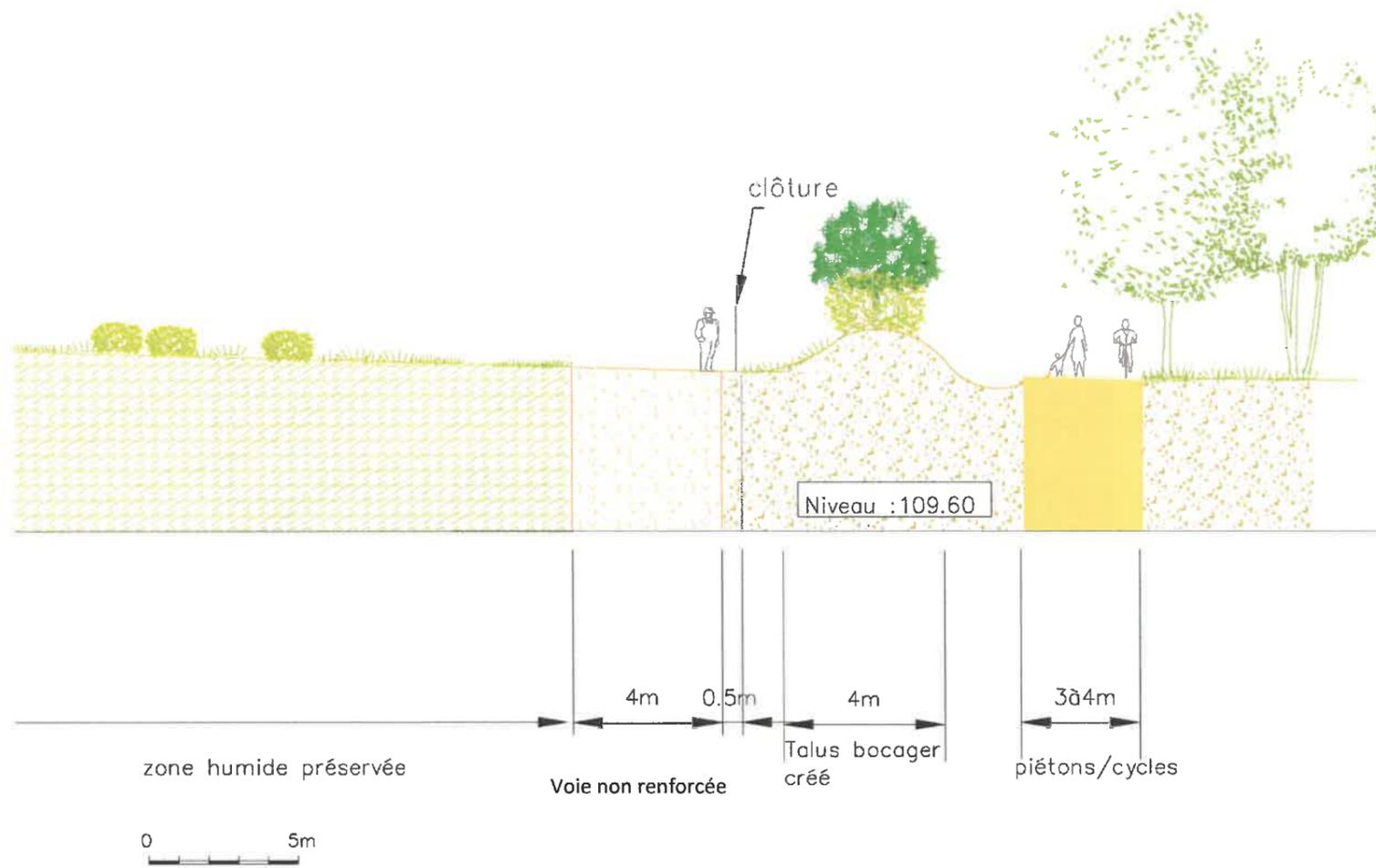
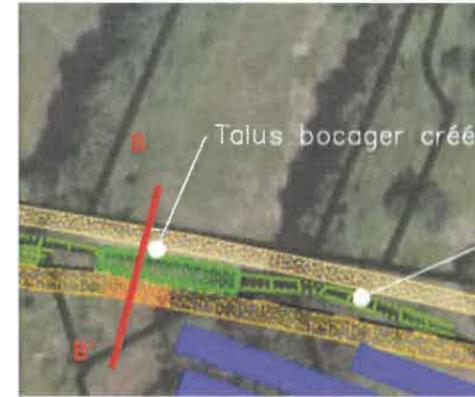
Zoom sur la localisation du talus bocager

1 Talus bocagers créés:

Talus arborés créés pour faire une continuité avec les talus existants. Ces espaces ont été ouverts avec la création de fairways

Maître d'ouvrage:  IEL EXPLOITATION 64 41 TER Boulevard Carnot 22000 Saint-Brieuc		
Maître d'oeuvre :  6 rue de la Prée 22 440 Ploufragan 06 88 84 55 30 archiplan@architectes.org		
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC AUCALEUC (22)	PERMIS DE CONSTRUIRE Intégration dans le site	N°: 06/11
Commune d'Aucaleuc		
		12/2022
		PC 6

Profil en travers du talus bocager



Maître d'ouvrage:



IEL EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Camot

22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :



6 rue de la Prée
22 440 Ploufragan

06 68 84 55 30
archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE

Intégration dans le site

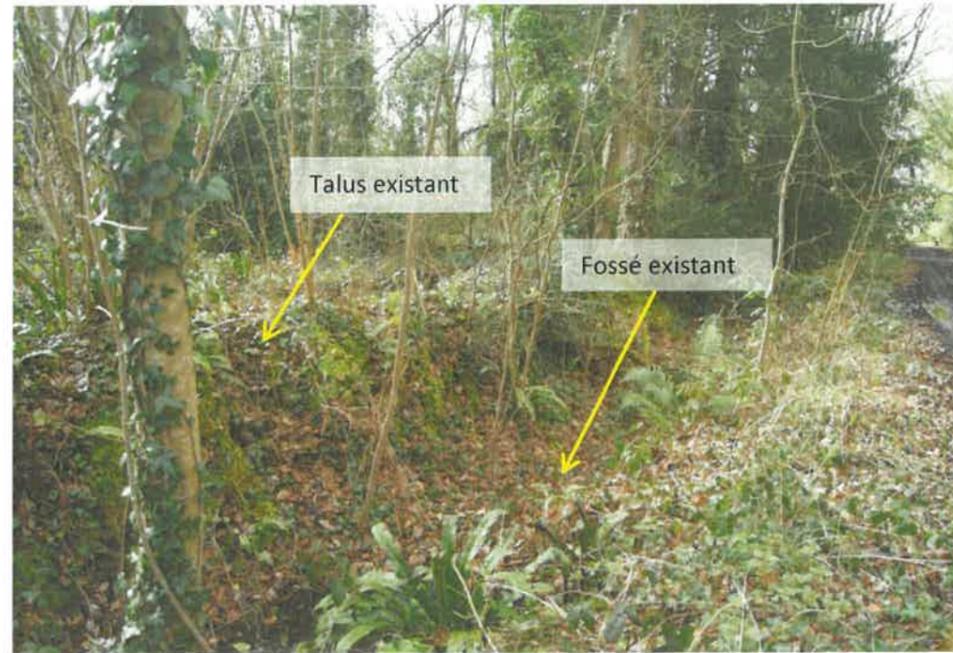
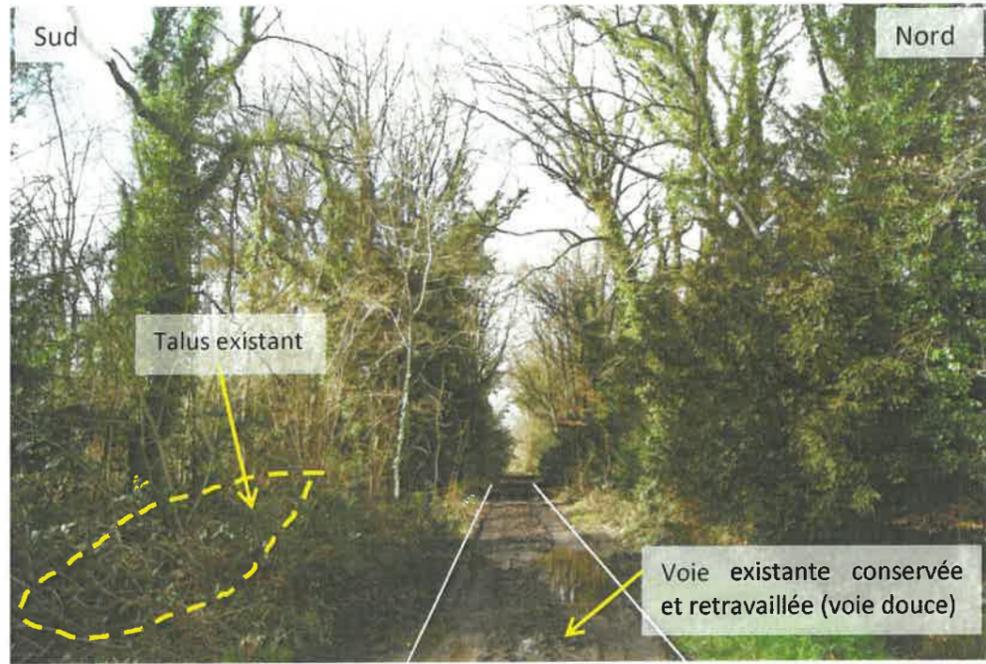
N°: 06/11

Commune d'Aucaleuc

12/2022

PC 6

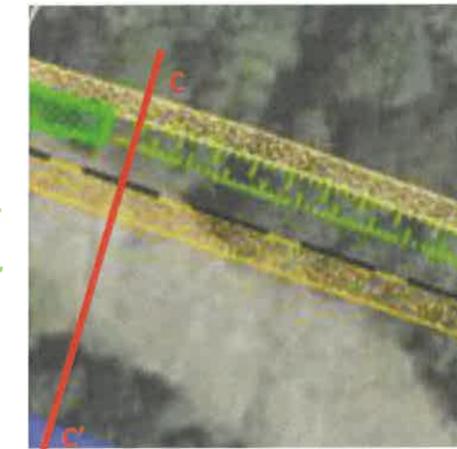
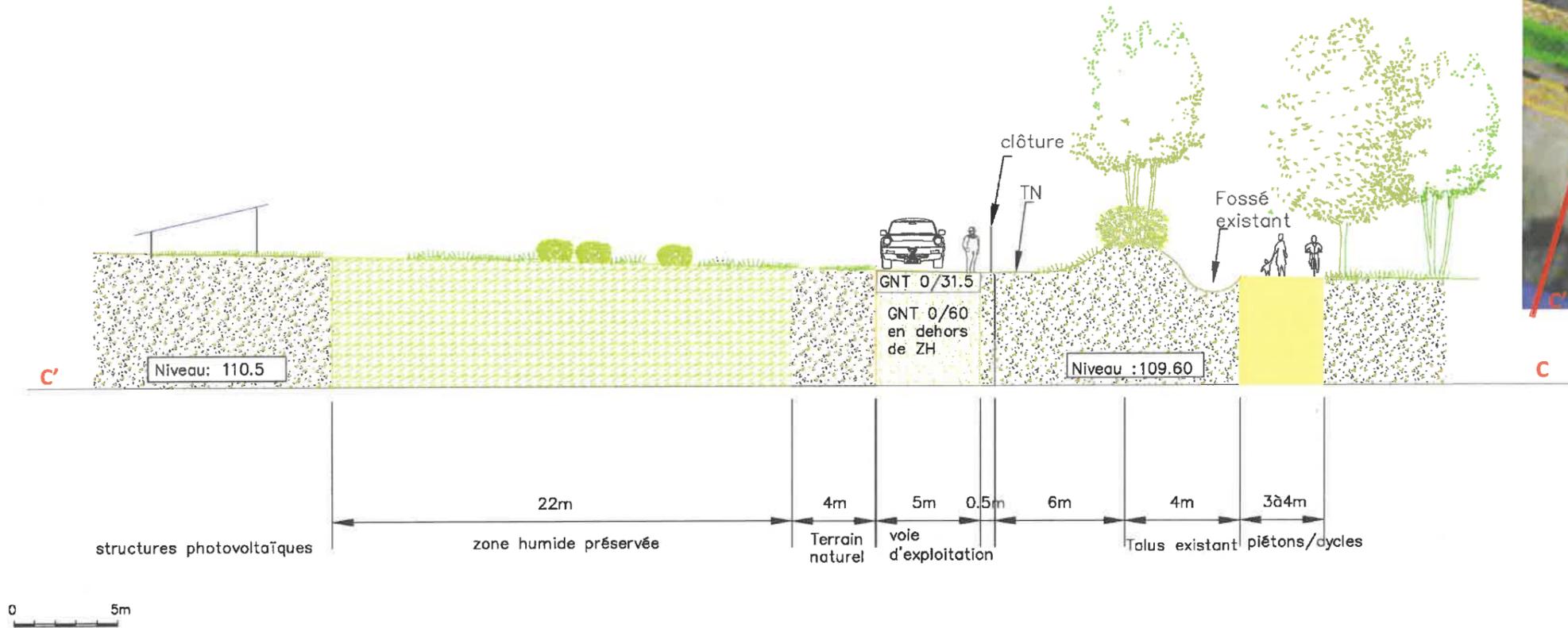
2. Détail du talus existant



Zoom sur le talus existant

2 Talus existant

Profil en travers



Maître d'ouvrage:
IEL
 EXPLOITATION 64
 41 TER Boulevard Carnot
 22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre:
ArchiPlan
 Cabinet d'Architecture
 Ouissem Mokhtari
 6 rue de la Prée
 22 440 Ploufragan
 06 68 84 55 30
 archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
 AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE
 Intégration dans le site

Commune d'Aucaleuc

N°: 06/11

12/2022

PC 6

Détail des connexions possibles entre les voies du Camp d'Auceleuc et de la zone de Bel Air – cheminements externes à la centrale solaire

IEL a engagé des échanges avec Dinan Agglomération pour signifier sa motivation à ouvrir son site aux liaisons cyclables. Dans cette optique, les voies existantes Est-Ouest et Nord-Sud seront praticables pour les vélos et les piétons. En effet, dans le cadre des travaux liés à la centrale photovoltaïque, ces voies, déjà existantes, seront conservées et rénovées. Ces voies seront ponctuellement utilisées pour la maintenance de la centrale photovoltaïque et pourront être utilisés tout au long de l'année en tant que voie douce. Elles seront fermées à la circulation motorisée, hors maintenance ou entretien lié au projet.

Cela représente un linéaire d'environ 1,4 km praticable pour les mobilités douces et permettant notamment de relier le bourg d'Auceleuc à la future zone de Bel Air.

Les voies de mobilité douces seront donc prêtes pour être reliées aux réseaux extérieurs. Des échanges se poursuivront pour intégrer ces liaisons au réseau cyclable de Dinan

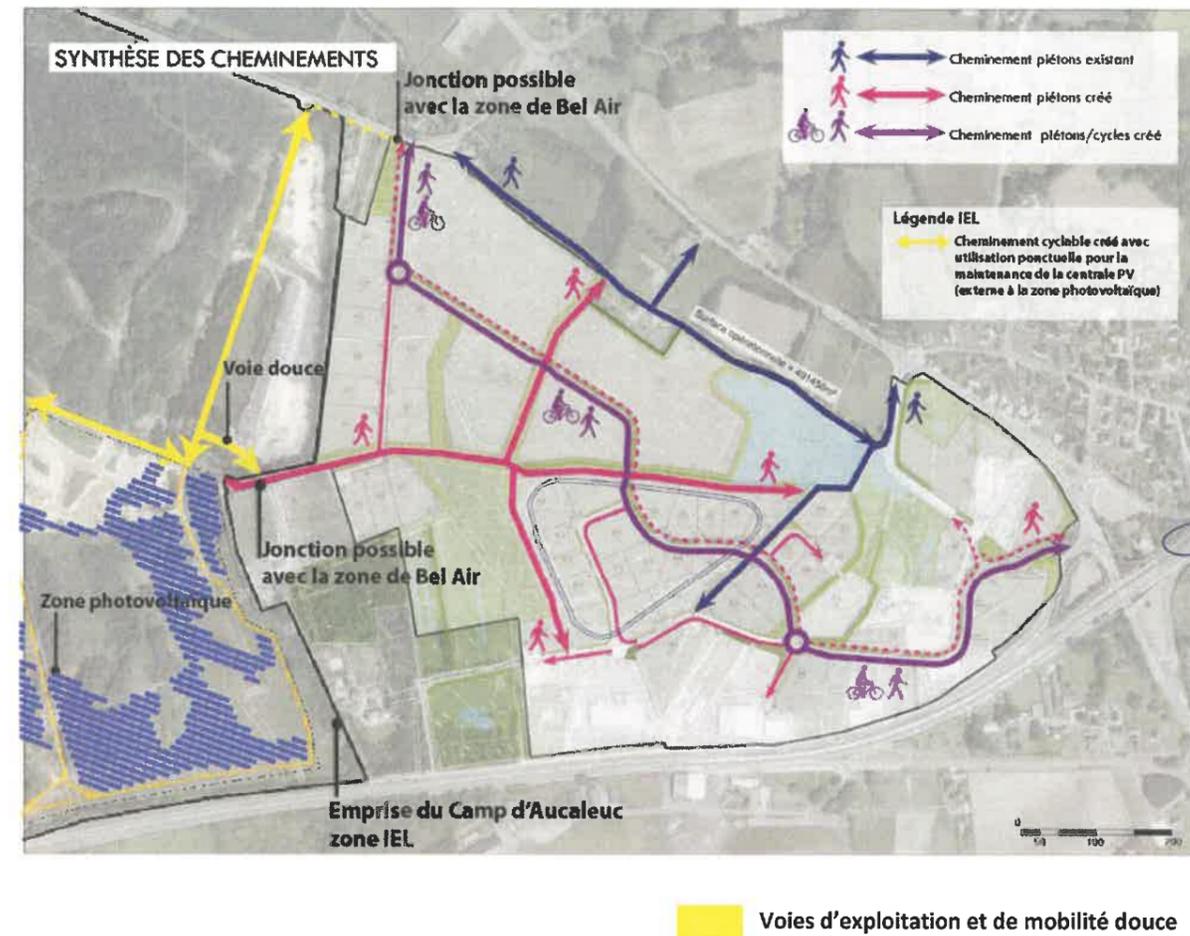


Figure 5 : Connexions possibles entre les voies douces du projet d'Auceleuc et la zone de Bel Air (fond de carte : document de présentation du projet d'écoparc de Bel Air, Dinan Agglomération)

Maître d'ouvrage:
IEL
 EXPLOITATION 64
 41 TER Boulevard Carnot
 22000 Saint-Brieuc

Maître d'œuvre :
ArchiPlan
 CABINET D'ARCHITECTES
 Ouissem Mokhtari
 6 rue de la Prée
 22 440 Ploufragan
 06 68 84 55 30
 archiplan.architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC AUCALEUC (22)

Commune d'Auceleuc

PERMIS DE CONSTRUIRE
 Intégration dans le site

N°: 06/11

12/2022

PC 6

Photosimulations :

Les photomontages suivants permettent d'évaluer les effets du projet sur le paysage et les mesures de réduction proposées.

L'étude paysagère réalisée par le Bureau d'études Ouest'am est consultable dans le PC 11 – Etude d'impact sur l'Environnement et la Santé, en annexes « Analyse Paysagère ».

Photomontage n°1 : Depuis le centre de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

Le projet solaire s'insérera au sud de la voie existante, cette voie sera conservée et retravaillée (ex : remodelage) dans le but de la rendre praticable pour les mobilités douces. Les panneaux s'inséreront en arrière-plan des fourrés divers et d'un fond arboré sombre, favorisant leur insertion discrète dans le paysage. La clôture présentera un aspect rustique, qui renforcera encore l'intégration au contexte paysager. Le matériau utilisé pour la voie d'exploitation est également d'aspect naturel (grave non traité) et ne dénotera pas avec la voie douce prévue. L'ambiance arborée « naturelle » qui borde la voie douce centrale au niveau du PM1 au nord, sera conservée.

VUE1 – Etat actuel



VUE1 – Etat projeté



LOCALISATION DE LA VUE 1



Maître d'ouvrage:  IEL EXPLOITATION 64 41 TER Boulevard Camot 22000 Saint-Brieuc		
Maître d'oeuvre :  ArchiPlan Cabinet d'Architecture Quisem Mokhtari 6 rue de la Prée 22 440 Ploufragan 06 58 84 55 30 archiplan@architectes.org		
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC AUCALEUC (22)	PERMIS DE CONSTRUIRE Intégration dans le site	N°: 06/11
	Commune d'Aucealeuc	
		12/2022
		PC 6

Photomontage n°2 : Depuis l'est de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

Le projet solaire permettra de redonner un usage à ces zones de friche en lien avec les énergies renouvelables et la nécessaire transition énergétique, tout en s'insérant de manière cohérente avec le contexte paysager en place. Les tables solaires s'inséreront ici encore en avant-plan d'un fond boisé sombre, garant d'une insertion plus discrète. Dans ce sens, la clôture aura un aspect rustique avec des poteaux en bois et un grillage : type « mouton » en maille soudé. Le portail sera en couleur « grise » pour avoir le même aspect que la clôture. La citerne aura une couleur « vert mousse » ou équivalent. Les voies existantes seront conservées et retravaillées pour être utilisées en tant que voie douce. Un panneau d'informations sur la centrale solaire constituera un élément d'intérêt, à visée pédagogique. Le matériau utilisé pour la voie d'exploitation est d'aspect naturel (grave non traité) et ne dénotera pas avec la voie douce prévue.

VUE2– Etat actuel



VUE2 – Etat projeté



LOCALISATION DE LA VUE 2



Maître d'ouvrage:

 IEL EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Carnot
 22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :


 Cabinet d'Architectes
 Ouissem Mokhtari

6 rue de la Prée
 22 440 Ploufragan
 06 68 84 5530
 archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
 AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE

Commune d'Aucaleuc

Intégration dans le site

N°: 06/11

12/2022

PC 6

Photomontage n°3 : Depuis l'est de la ZIP, sur la voie existante longeant l'ancien stand de tir

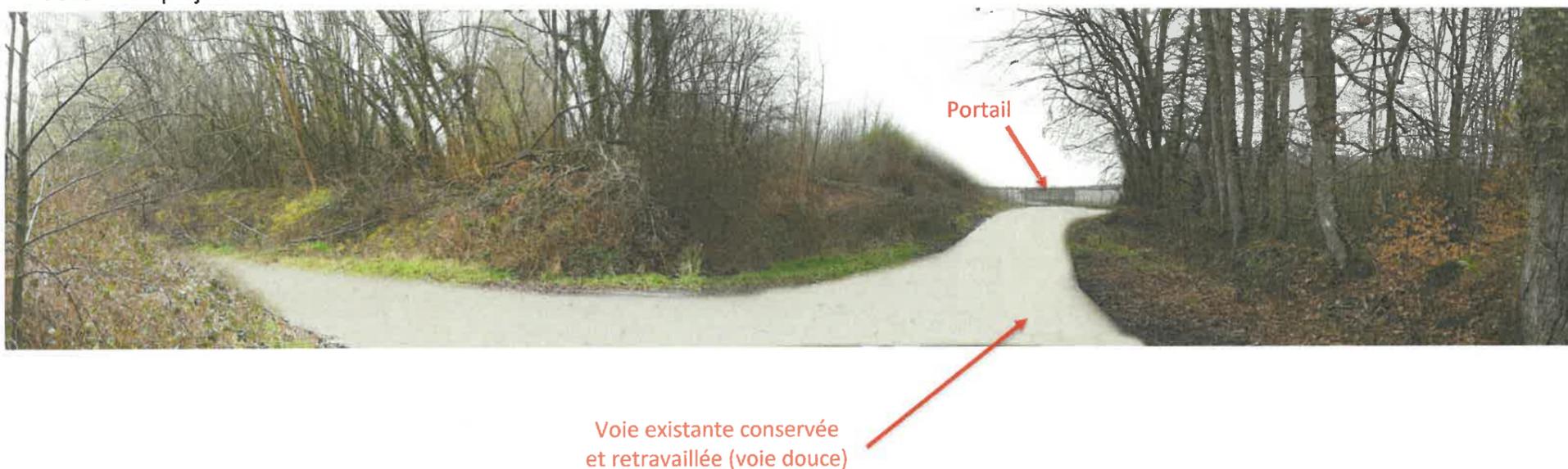
Actuellement, des ambiances boisées d'intérêt paysager important (premier-plan sur la prise de vue) côtoient des ambiances de friches de faible qualité paysagère (arrière-plan sur la prise de vue). Plusieurs voies existent dans cette zone à ce jour. Elles correspondent aux anciennes voies utilisées pour le camp militaire.

Le projet solaire s'insèrera en avant-plan d'un fond boisé sombre, garantissant l'insertion discrète des tables solaires dans leur contexte paysager. Le type de la clôture rustique et le portail en couleur « grise » sont en cohérence avec l'ambiance arborée. Les voies existantes seront conservées et retravaillées afin d'être utilisées en tant que voie douce.

VUE3- Etat actuel

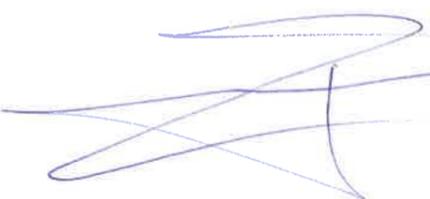


VUE3 – Etat projeté



LOCALISATION DE LA VUE 3

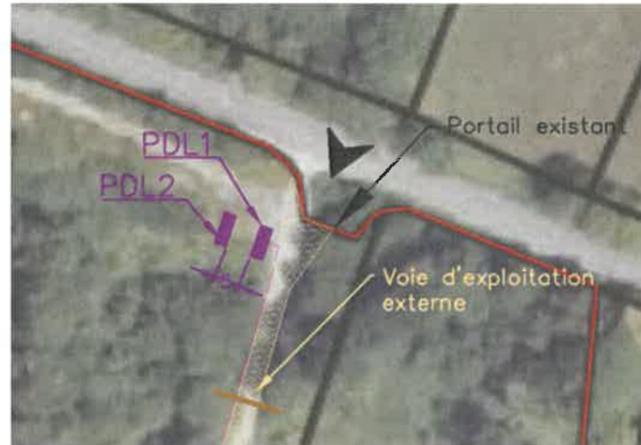


Maître d'ouvrage:  IEL EXPLOITATION 64 41 TER Boulevard Camot 22000 Saint-Brieuc	
Maître d'oeuvre :  6 rue de la Prée 22 440 Ploufragan 06 68 84 55 30 archiplan@architectes.org	
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC AUCALEUC (22)	N°: 06/11
Commune d'Aucaleuc	PERMIS DE CONSTRUIRE Intégration dans le site
	
12/2022	
PC 6	

Photomontage n°4 : Depuis l'accès nord-est de la ZIP

L'accès nord-est de la ZIP présente actuellement une voie dont l'accès est fermée par une clôture et un portail vieillissant. L'ambiance arborée de la ZIP se dessine en arrière-plan.

Le poste de livraison sera recouvert d'un bardage bois qui fera écho à l'ambiance arborée environnante (conservée). Le deuxième poste de livraison, non visible sur le photomontage, possède les mêmes caractéristiques que le premier. Le portail sera repeint en « vert mousse » afin de mieux s'intégrer au contexte paysager.



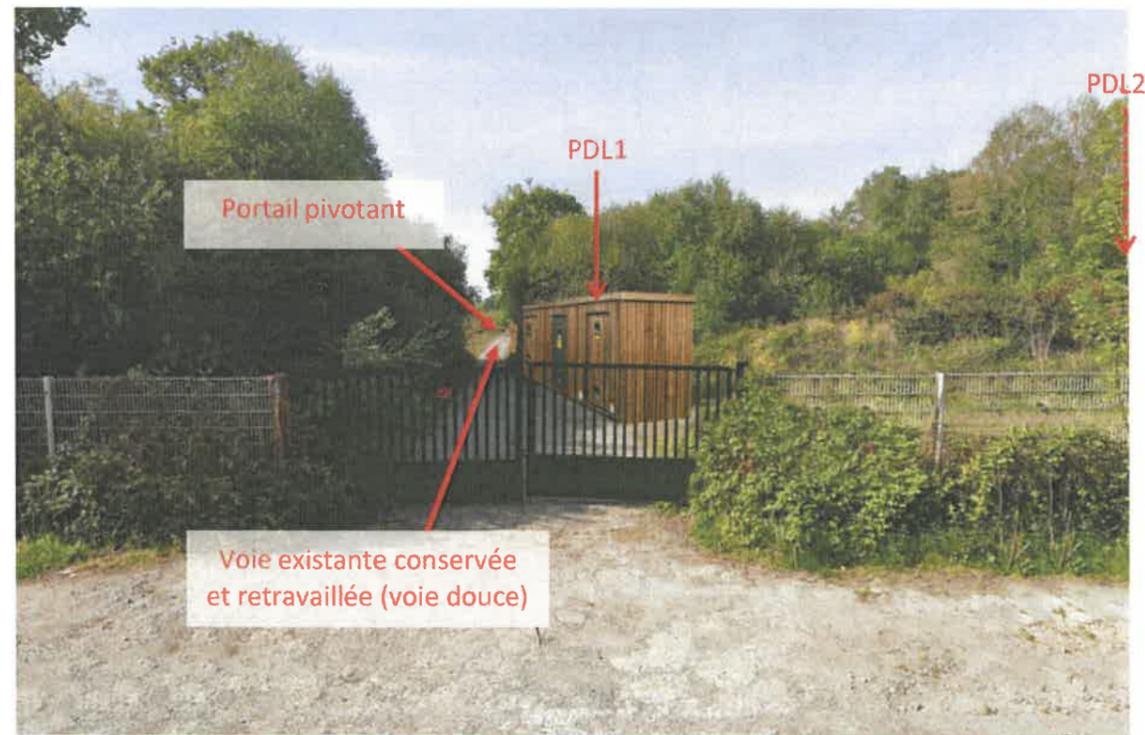
LOCALISATION DE LA VUE 4



VUE 4- Etat actuel



VUE 4 - Etat projeté



Maître d'ouvrage:
IEL
EXPLOITATION 64

IEL EXPLOITATION 64
41 TER Boulevard Carnot
22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :

ArchiPlan
Cabinet d'Architectes
Ouissem Mokhtari

6 rue de la Prée
22 440 Ploufragan
06 68 84 65 30
archiplan@archiplan.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE

Intégration dans le site

N°: 06/11

Commune d'Aucaleuc

12/2022

PC 6

Photomontage n°5: Modélisation 3D depuis l'axe est-ouest, vers le belvédère

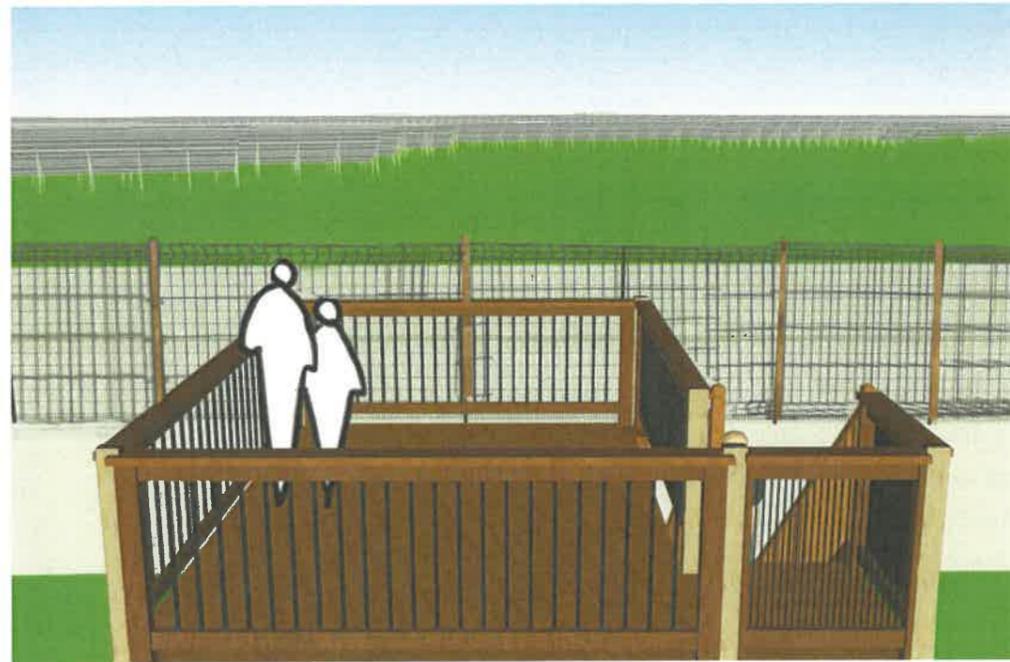
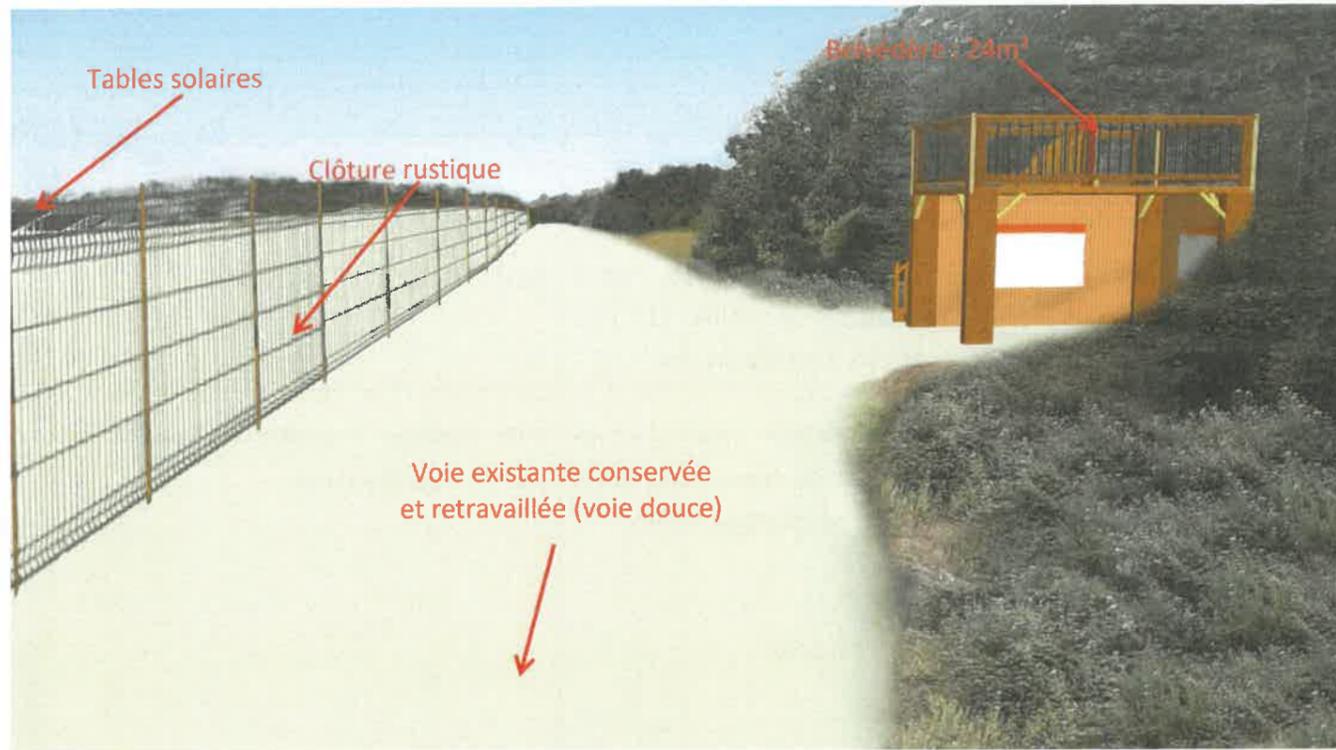


Figure 6 : Modélisation 3D du belvédère et de la centrale photovoltaïque

Tout au long de l'axe est-ouest au cœur du terrain, des mesures d'accompagnement sont proposées afin que les visiteurs puissent découvrir ce lieu et le fonctionnement de la centrale photovoltaïque. La voie douce mènera en partie Est à un belvédère permettant de prendre de la hauteur pour observer la centrale. Le matériau utilisé sera en structure bois d'aspect rustique et permettra une insertion discrète du belvédère. Il fera écho au contexte paysager du site et constituera un point d'attrait aux visiteurs incitant leur curiosité autour des énergies renouvelables.

La station observatoire constituée d'un belvédère pour observer la centrale photovoltaïque comportera aussi des panneaux d'interprétation (voir modélisation du belvédère). Sa dimension de 8mx3m permettra d'accueillir une vingtaine de personne. Le projet de belvédère vise à informer les visiteurs sur :

- le projet de centrale photovoltaïque, l'histoire du terrain d'Auceleuc et le patrimoine naturel sur le site par le biais des panneaux d'informations ;
- le patrimoine naturel conservé sur le site tout en permettant d'observer ces espaces à partir de la station observatoire ;
- les structures photovoltaïques et les postes techniques ainsi que l'emprise de l'enceinte clôturée.



Modélisation 3D du belvédère : Dimension 8mx3m

LOCALISATION DE LA VUE 5



Maître d'ouvrage:
 IEL
 EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Carnot
 22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :

ArchiPlan
 Cabinet d'Architecture
 Ouissem Mokhtari

6 rue de la Prée
 22 440 Ploufragan

06 68 84 55 30
 archiplan@architec.us.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
 AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE

Commune d'Auceleuc

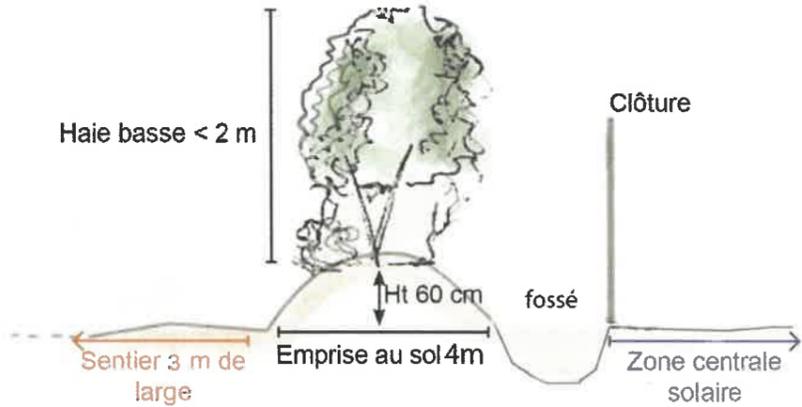
Intégration dans le site

N° : 06/11

12/2022

PC 6

Description détaillée et coût des mesures paysagères proposées dans le cadre du projet

Désignation	Type de mesure	Description	Coût en euros HT
Intégration paysagère des panneaux solaires	Mesure de réduction = structure des panneaux solaires	Panneaux solaires de structure légère, dont l'inclinaison par rapport au sol est faible (15°) et dont la hauteur est limitée (2,70 m maximum)	Sans surcoût pour le projet
Intégration des postes techniques	Mesure de réduction = volumes simples et de dimensions modestes, couleur RAL adaptée à l'environnement et habillage des postes de livraison pour s'intégrer dans le contexte local	Utilisation d'un RAL 6005 « vert mousse » ou équivalent pour les citernes, Utilisation du RAL 6003 « Vert olive » pour les postes de transformation :  Utilisation d'un habillage bois non traité, naturellement résistant (de type pin douglas) pour les postes de livraison.	Coût bardage = 14 000 euros x 2 postes = 28 000 euros
Création de talus bocagers discontinus le long de la voie centrale est-ouest, en partie ouest (env. 60 ml de talus bocager en tout)	Mesure d'accompagnement = talus bocagers améliorant le cadre paysager de la voie centrale d'axe est-ouest, faisant écho au contexte paysager en place 	Haie basse sur talus à base d'essences locales : Cornus sanguinea, Mespilus germanica, Coryllus avellana, Ligustrum vulgare, Viburnum opulus, Rhamnus frangula, Viburnum lantana, Euonymus europaeus. La plantation sur talus comporte : <ul style="list-style-type: none"> • Apport et nivellement de terre végétale • Plantation sur paillage naturel (toile de paillage biodégradable) • Protections anti-rongeurs • Jeunes plants forestiers de 2 ans (assurant un optimum de reprise des plantations) plantés espacés de 1 m sur le rang • Entretien sur toute la durée de l'exploitation du site 	Environ 60 plants Soit env. 1000 euros Création de talus de 60 ml en tout : 50 euros / ml soit 3 000 euros Entretien env. 1 500 euros /an

Maître d'ouvrage:

 IEL EXPLOITATION 64
 41 TER Boulevard Camol
 22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :


 Cabinet d'Architectes
 Ouissem Mokhtari
 6 rue de la Frée
 22 440 Ploufragan
 06 68 84 55 30
 archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE
 Intégration dans le site
 N°: 06/11
 Commune d'Aucaleuc

12/2022

PC 6

Conservation d'une partie du patrimoine paysager en place (partie nord et franges)	Mesure d'évitement	<ul style="list-style-type: none"> • Conservation du patrimoine boisé sur la partie nord de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) • Conservation de zones à enjeu (biodiversité, zones humides) sur la zone de la centrale solaire au sud de la ZIP • Conservation de franges boisées, sur les périphéries sud, sud-ouest et sud-est de la ZIP servant de masques visuels vis-à-vis des zones d'habitat et de la N176 	Sans surcoût pour le projet
Acceptation sociale – Pédagogie autour du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure d'accompagnement = mise en place de panneaux d'information • Mesure d'accompagnement = ouverture de la zone nord au public • Mesure d'accompagnement = valorisation de la voie est-ouest et nord-sud pour la rendre cyclable • Mesure d'accompagnement = mise en place d'un belvédère 	<ul style="list-style-type: none"> • Panneau en structure bois, d'aspect rustique le long de la voie existante est-ouest (2 panneaux) • Nivellement des voies existantes afin de les rendre plus propice à la balade (notamment en vélo) • Belvédère en structure bois, d'aspect rustique 	<p>Coût panneaux = 1 000 euros x 2 panneaux = 2 000 euros</p> <p>Coût nivellement = 6 euros / m² soit environ 33 600 euros (voies de 1 400ml pour 4m de large)</p> <p>Coût belvédère : 50 000 euros</p>

Maître d'ouvrage:



IEL EXPLOITATION 64

41 TER Boulevard Carnot

22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :

6 rue de la Prée
22140 Ploufragan06 68 84 55 30
archiplan@architectes.orgCENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
AUCALEUC (22)

PERMIS DE CONSTRUIRE

Intégration dans le site

N°: 06/11

Commune d'Aucaleuc

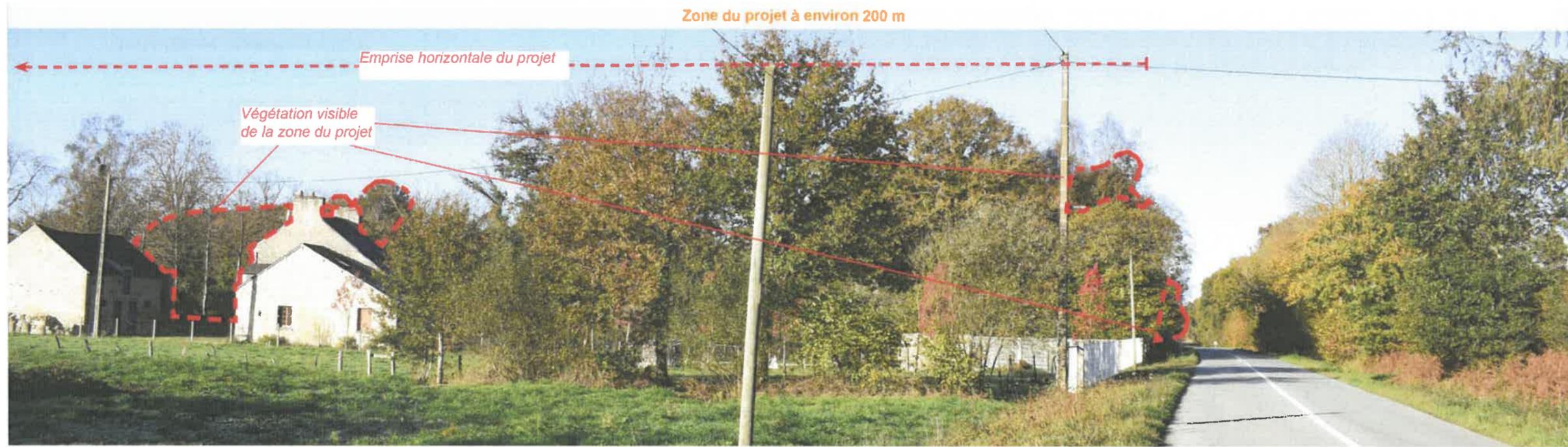
12/2022

PC 6

Photographie permettant de situer le terrain dans son environnement proche :

Depuis l'habitat

Le hameau de la Croix Carrée s'établit en limite est de la commune d'Aucaleuc, à proximité immédiate de l'ancien camp d'Aucaleuc et du stand de tir. Ce dernier n'est pas perceptible car depuis ce point de vue, la perception est fermée par l'épaisseur de la végétation. Ainsi, une épaisse frange boisée en bordure de celle-ci ferme la vue depuis les habitations. La sensibilité visuelle pour ce hameau riverain apparaît faible et même nulle si l'on envisage que le projet ne supprimera pas les rideaux boisés présents sur la périphérie du site.



Cliché 1 : Prise de vue depuis l'extrémité nord-est d'Aucaleuc - Une épaisse frange boisée entraîne une vue fermée depuis la route communale fréquentée par les riverains et une absence de lien visuel direct avec les habitations

Maître d'ouvrage:

 IEL EXPLOITATION 64
 41 TER Boulevard Camot
 22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :


 Cabinet d'Architectes
 Ouïsem Mokhtari
 6 rue de la Prée
 22 440 Houffragan
 06 68 84 53 30
 archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
 AUCALEUC (22)
 PERMIS DE CONSTRUIRE
 Photographie actuelle du site N°: 07/11
 Commune d'Aucaleuc

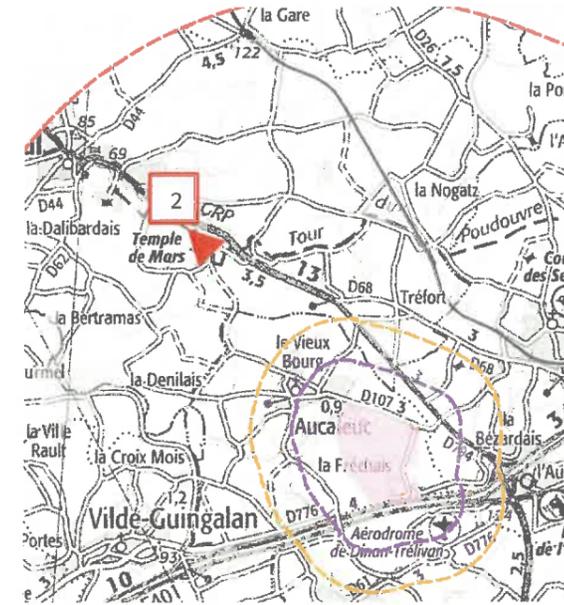
12/2022

PC 7

Photographie permettant de situer le terrain dans son paysage lointain :

Depuis les monuments historiques

Le Temple de Mars, le château de Léhon ainsi que le château de Dinan sont des monuments historiques situés sur des points hauts. Les franges urbanisées et boisées ainsi que la trame bocagère dense du territoire entraînent des vues courtes. Il n'y a aucun risque de covisibilité. Pour les monuments historiques, la densité de végétation évite tout risque de visibilité ou de covisibilité.



Zone du projet à 2,5 km



Cliché 2 : Depuis le Temple de Mars dans la commune de Corseul, présence d'un important masque végétal.

Maître d'ouvrage:

 IEL EXPLOITATION 64
 41 TER Boulevard Carnot
 22000 Saint-Briec

Maître d'oeuvre :

 6 rue de la Prée
 22 440 Ploufragan
 06 68 84 55 30
 archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
 AUCALEUC (22)
 PERMIS DE CONSTRUIRE
 Photographie actuelle du site N°: 08/11
 Commune d'Aucaleuc

12/2022
 PC 8

Se référer à l'étude d'impact jointe à ce dossier

Maître d'ouvrage:


IEL EXPLOITATION 64
41 TER Boulevard Camot
22000 Saint-Brieuc

Maître d'oeuvre :


Cabinet d'Architecte
Ouisem Mokhtari

6 rue de la Prée
22 440 Ploufragan
06 68 84 55 30
archiplan@architectes.org

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AUCALEUC
AUCALEUC (22)
PERMIS DE CONSTRUIRE
Etude d'impact
N°: 11/11
Commune d'Aucaleuc

12/2022

PC 11